





04

UN NOUVEAU MANDAT
AU SERVICE DE LA COMMUNE



18

SÉJOUR SKI À MORILLON
SECTEUR JEUNES



20

UN PÔLE SANTÉ
EN PRÉPARATION

SOMMAIRE

Un nouveau mandat au service de la commune

Une ville en mouvement

Rendez-vous « culture »

Ça bouge chez nous !

Grandir ensemble

Bien vivre ensemble

Les associations en action

Nos vétraziens ont du talent

Portraits d'ici

L'écho du conseil

Éco-actu locale

Dans les coulisses du cycle de la vie

Préparez-vous à sortir...

04

08

10

13

18

20

24

28

30

33

36

38

43

RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

M. Patrick ANTOINE, Maire

RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION :

Mme Malika PELLEVAL

CRÉDITS PHOTOS :

©Mairie de Vétraz-Monthoux, ©Annemasse Agglo, ©Préfecture de Haute-Savoie, ©associations vétraziennes, ©frelonsasiatiques.fr, ©M FRIES, ©PL BARBERIS (IA), ©Pixabay, ©Freepik, @Wikipédia

TIRAGE : 5800 exemplaires | DÉPÔT LÉGAL : 1^{ER} semestre 2026

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.



CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

MISE EN PAGE INTERIEURE ET COUVERTURE :

Mairie de Vétraz-Monthoux, Service communication,

Noémie THOMASSET

IMPRESSION :

Imprimerie GONNET



Ce premier magazine municipal du mandat est un moment particulier. Il marque à la fois la continuité de notre engagement au service de la commune et le début d'un nouveau cycle d'actions, que nous avons souhaité clair, structuré et résolument tourné vers l'avenir.

Au cours de la campagne, vous avez été nombreux à prendre connaissance de notre projet, construit autour de 80 mesures concrètes. Ce projet, nous l'avons voulu à la fois ambitieux et ancré dans la réalité de votre quotidien. Il ne s'agissait pas d'une simple liste d'intentions, mais bien d'un cap à suivre. Aujourd'hui, ces engagements prennent corps à travers un plan de mandat précis, organisé dans le temps, hiérarchisé et pensé pour être déployé avec cohérence sur les six à sept années à venir. C'est cette feuille de route qui guidera chacune de nos décisions, avec une exigence constante : tenir nos engagements, avec sérieux et transparence.

Mais au-delà des projets eux-mêmes, c'est aussi une manière de faire que nous souhaitons affirmer. J'ai la conviction profonde que l'action publique locale ne peut être pleinement efficace que si elle est partagée. La participation citoyenne sera donc au cœur de notre organisation municipale. Non pas comme un principe affiché, mais comme une réalité concrète. Donner la parole, associer davantage les habitants aux réflexions et aux projets, permettre à chacun de contribuer à la vie de la commune : c'est une exigence démocratique, mais aussi une richesse collective. Parce que vous êtes les premiers concernés, votre regard, votre expérience et vos idées sont indispensables pour construire des politiques publiques utiles, adaptées et durables.

CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

«Il n'y a rien de plus précieux que le temps que nous consacrons aux autres.»
Cette conviction résonne pleinement dans la vie de notre commune. Chaque jour, des femmes et des hommes s'engagent, souvent dans la discrétion, au service de l'intérêt général : nos agents municipaux, mobilisés avec professionnalisme et sens du service public ; nos associations, qui font vivre le lien social, le sport, la culture et la solidarité ; les bénévoles, qui donnent de leur temps sans compter ; et plus largement tous les citoyens qui participent, s'impliquent et contribuent à faire vivre Vétraz-Monthoux. Cet engagement est une richesse précieuse. Il mérite d'être reconnu, encouragé et partagé. Car c'est ensemble, dans l'action et le dialogue, que nous avançons le mieux.

Ce mandat sera également guidé par des priorités fortes, qui font écho à l'identité et aux attentes de notre commune.

Nous continuerons à faire de la culture et du sport des piliers de notre dynamisme local. Ils participent pleinement à la qualité de vie, au lien social et à l'attractivité de Vétraz-Monthoux. Soutenir les initiatives, accompagner les associations, favoriser l'accès aux pratiques : autant d'actions qui contribuent à faire vivre notre territoire au quotidien.

Le cadre de vie restera au cœur de notre vigilance. Préserver ce qui fait le charme et l'équilibre de Vétraz-Monthoux, améliorer les espaces publics, accompagner un développement maîtrisé et respectueux : ce sont des engagements essentiels pour répondre aux attentes légitimes des habitants et préparer l'avenir dans de bonnes conditions.

Une attention particulière sera portée à l'enfance et à la jeunesse. Accompagner les familles, adapter nos services, proposer des équipements et des activités de qualité : autant de leviers pour répondre aux besoins concrets des jeunes et leur offrir un environnement sécurisé propice à leur épanouissement.

La sécurité, elle aussi, continuera d'être une priorité constante. Parce qu'elle est la condition du bien-vivre ensemble, nous poursuivrons nos efforts pour

garantir la tranquillité publique, en combinant prévention, présence accrue sur le terrain et actions adaptées aux réalités locales.

Dans un contexte national et international incertain, marqué par une hausse généralisée des coûts, nous aurons à cœur d'agir avec rigueur et responsabilité. La maîtrise de la fiscalité locale sera une ligne de conduite claire. Il s'agit de préserver l'équilibre financier de la commune, tout en maintenant un niveau de service public à la hauteur de vos attentes. Cet engagement demande des choix, de la constance et une gestion exigeante : c'est celle que nous mettrons en œuvre.

Enfin, au-delà de l'ensemble de ces actions, nous continuerons à cultiver ce qui fait la singularité de Vétraz-Monthoux. Une commune à taille humaine, dynamique, engagée, où il fait bon vivre, et où chacun peut trouver sa place. Cette identité, précieuse, est notre force. Elle mérite d'être préservée, valorisée et transmise.

Les années qui s'ouvrent devant nous seront faites de défis, mais aussi d'opportunités. Nous les aborderons avec détermination, humilité et un sens constant de l'intérêt général. Ce mandat sera celui de l'action, mais aussi de l'écoute et du dialogue.

Je tiens ici au nom de toute mon équipe à remercier tous les vétraziennes et vétraziens qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars dernier. Nous sommes en ordre de route, déjà au travail ! Comme nous l'avons fait les six dernières années, nous disons ce que nous allons faire et nous faisons ce que nous avons dit. C'est le sens même de l'action publique locale.

Vous pouvez compter sur mon engagement.

Patrick ANTOINE
Maire de VÉTRAZ-MONTHOUX

UN NOUVEAU MANDAT



AU SERVICE DE LA COMMUNE



UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR TRAVAILLER AUTREMENT : *ENSEMBLE*

Dans le cadre du nouveau mandat municipal, l'équipe municipale a souhaité faire évoluer son mode de fonctionnement, afin de gagner en efficacité, en souplesse et en participation.

Si les commissions municipales obligatoires et celles indispensables au fonctionnement de la collectivité sont bien entendu maintenues, le Conseil Municipal a décidé d'adopter une organisation davantage tournée vers les projets.

Liste des commissions :

- Urbanisme
- Finances
- Commission d'Appel d'Offres (marchés publics)
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Comité social territorial (CST)
- Contrôle des listes électorales
- Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Ressources humaines
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- Commission Accessibilité
- Commission Sécurité

Travailler par projets, au plus près des besoins

Concrètement, au lieu de structurer l'ensemble du travail autour de commissions permanentes thématiques, la municipalité mettra en place des comités de pilotage dédiés à chaque nouveau projet important : aménagement, transition écologique, vie associative, équipements, événements, cadre de vie, etc, afin de répondre aux 80 mesures annoncées par les élus.

Chaque projet fera ainsi l'objet d'un groupe spécifique, constitué en fonction :

- des compétences des élus,
- de leurs sensibilités,
- et des services associés.

Cette organisation permet d'adapter les équipes à chaque sujet, plutôt que de faire entrer les projets dans un cadre figé.

Une organisation plus souple et plus efficace

Ce fonctionnement présente plusieurs avantages :

- ✓ **Une meilleure réactivité** : les groupes se forment dès le lancement d'un projet et évoluent selon son avancement.
- ✓ **Une mobilisation ciblée des compétences** : chaque élu peut s'impliquer là où il se sent le plus utile.
- ✓ **Une dynamique collaborative** : les projets favorisent le travail transversal et le partage d'idées.
- ✓ **Une ouverture possible** : selon la nature des projets, des partenaires extérieurs, acteurs locaux ou habitants pourront être associés aux réflexions.

Favoriser l'engagement et l'intelligence collective

Cette nouvelle organisation repose sur une conviction simple : *la richesse d'un territoire tient à la diversité des compétences et des sensibilités de celles et ceux qui le font vivre.*

En permettant à chacun de participer aux projets selon ses affinités et ses compétences, la municipalité souhaite encourager l'implication, la co-construction et l'intelligence collective.

L'objectif est clair : mieux préparer l'avenir de la commune en travaillant de manière plus agile, plus collaborative et plus transparente.

Nous aurons l'occasion, dans les prochains numéros du magazine municipal, de vous présenter les projets en cours ainsi que les comités de pilotage constitués.

UN NOUVEAU MANDAT AU SERVICE DE LA COMMUNE

Les 33 membres de la liste « Pour Vétraz-Monthoux » conduite par Monsieur Patrick ANTOINE ont été installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux le vendredi 20 mars 2026 lors d'une séance durant laquelle le Maire et ses Adjoints ont été élus :



Patrick ANTOINE
Maire de Vétraz-Monthoux



Anne-Lise VOUTAY-MERMET
1^{ère} Adjointe au Maire



Jean-Pierre BELMAS
2^{ème} Adjoint au Maire



Pascale PELLIER
3^{ème} Adjointe au Maire



Eddy BARONNET
4^{ème} Adjoint au Maire



Christine MOUCHET
5^{ème} Adjointe au Maire



Michel COLLOT
6^{ème} Adjoint au Maire



Séverine FRIES-CHATAGNAT
7^{ème} Adjointe au Maire



Maurice BERTRAND
8^{ème} Adjoint au Maire

Les Conseillers Municipaux délégués

Les conseillers municipaux délégués sont désignés par le Maire sur des missions ponctuelles.

Ces délégations ont pour vocation de permettre à chaque conseiller de s'investir sur une mission pendant le mandat.



Éric
GUENEZ
*au service
informatique*



Nathalie
ANDRIER
*projet
« festival de théâtre »*



Stéphanie
BRÉGÈGÈRE
*en charge du
CCAS*



Valentin
TRÉBOZ
*à la sécurité civile
& incendie*



Alexandra
NOURRY
*à la participation
citoyenne*

Les Conseillers Municipaux



Patrick
SILLARD



Pier-Luigi
BARBERIS



Jean-Paul
VALLENET



Serge
VUACHET



Martine
PARRET



Muriel
CHARPENTIER



Martine
MANDON



Serge
LEVET



Louis-David
MOLS



Valérie
GUGLIOTTA



Isabelle
PAILLASSON



Laetitia
REAL-LAFFRIQUE



Marc
ROGUET



Anne-
Emmanuelle
LE FALHER



Joël
BAUD



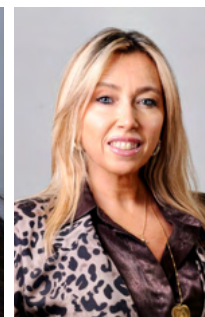
Florian
BOURGEOIS



Karl
PELLIER



Marie-Lise
SALAMÉ



Katia
LATTANZIO

Retrouvez le trombinoscope des 33 conseillers municipaux ainsi que tous les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur <https://www.vetraz-monthoux.fr/mairie/le-conseil-municipal/>

UNE VILLE EN MOUVEMENT



Travaux d'infrastructures : route du Mont-Blanc - modernisation des réseaux et réfection complète de la chaussée

D'importants travaux sont en cours de réalisation sur notre commune afin d'améliorer durablement les infrastructures d'eau et de voirie.

Ces interventions, menées conjointement par Annemasse Agglo et Vétraz-Monthoux, concernent le secteur compris entre l'allée des Garennes et le carrefour Pommeraie / Église.

Modernisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable

Les travaux effectués concernent :

- l'extension du réseau d'Eaux Usées (EU), incluant la pose d'une conduite de refoulement ;
- le renouvellement et le renforcement de la défense incendie ;
- la reprise des branchements d'Alimentation en Eau Potable (AEP).

Ces opérations visent à :

- raccorder les habitations et équipements publics existants sur le réseau public d'assainissement collectif ;
- sécuriser l'alimentation en eau potable ;
- renforcer la protection incendie ;
- anticiper les besoins futurs liés à l'évolution du secteur.

Il s'agit d'investissements structurants qui garantiront un service public plus performant et plus sécurisé pour les années à venir.

Réfection complète de la chaussée

À l'issue des travaux sur les réseaux, la commune procédera à la Réfection de la Chaussée de Surface (RCS) sur l'ensemble du linéaire entre l'allée des Garennes et le carrefour chemins de la Pommeraie / de l'Église. Ces travaux permettront de :

- de remettre la voirie en parfait état ;
- d'assurer une meilleure durabilité de la chaussée ;
- d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.

La coordination des travaux de réseaux et de voirie permet d'optimiser les coûts et d'éviter des interventions successives sur une même portion de route.

Une gêne temporaire pour un bénéfice durable

Comme tout chantier d'ampleur, ces travaux entraînent des perturbations temporaires de circulation. Toutefois tout est en œuvre pour limiter les désagréments et maintenir les accès aux riverains et aux services de secours.

Nous remercions les habitants pour leur compréhension face à ces aménagements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie et à la modernisation de nos équipements publics.



Nouveauté sur le Chemin des Érables !

La vitesse est désormais limitée à 30 km/h sur le Chemin des Érables.

L'objectif : plus de sécurité pour tous, riverains, piétons, cyclistes et automobilistes.

Merci à chacun de lever le pied et de contribuer à rendre notre quartier plus calme et plus agréable à vivre.

Ligne de bus N°5 Annemasse-Bonne : la phase 1

Après la livraison de plusieurs projets significatifs ces dernières années (Léman Express, Tramway, bus Tango), c'est au tour de la ligne de bus n°5 reliant Annemasse à Bonne de se voir doter de nouveaux aménagements. Un projet important qui va transformer les déplacements quotidiens.



Un projet ambitieux pour fluidifier les trajets en transports en commun

Face à la congestion croissante de la route de Taninges, qui supporte aujourd'hui entre 18 000 et 20 000 véhicules par jour, *Genevois Français Mobilités** conduit un projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP).

L'objectif ? Permettre aux bus de circuler sur des voies dédiées pour éviter les embouteillages et garantir des temps de parcours plus réguliers.

Vétraz-Monthoux et Cranves Sales : premières communes à bénéficier des aménagements

Les équipes ont réalisé plusieurs aménagements structurants le long de l'axe en 2025 :

- trois nouveaux quais de bus aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- près de 470 mètres de voies dédiées aux bus, dont 350 mètres en direction de Bonne et 120 mètres en direction d'Annemasse, pour fluidifier les trajets en transport en communs.

Haut-Monthoux : un patrimoine consolidé, une nature valorisée

La commune de Vétraz-Monthoux poursuit son engagement en faveur de la préservation et de la valorisation de son patrimoine naturel et historique. Dans cet esprit, d'importants travaux ont récemment été réalisés au parc du Haut-Monthoux afin d'assurer sa pérennité et de renforcer son attractivité.

Les murs de soutènement de la chapelle ainsi que ceux de la maison du parc ont été entièrement réhabilités par la société Alpes Ouvrage. Ces travaux, indispensables à la conservation des bâtiments et à la sécurisation du site, permettent aujourd'hui de préserver durablement ce lieu emblématique tout en respectant son caractère patrimonial.



Au-delà de l'aspect structurel, la commune a souhaité mettre davantage en lumière l'histoire du parc. Trois panneaux d'informations ont ainsi été installés afin de retracer l'évolution du site, son histoire et son rôle dans la vie locale. Ces supports pédagogiques offrent aux promeneurs, familles et écoles une nouvelle lecture du lieu, enrichissant la découverte de ce cadre naturel remarquable.

Un mât portant le drapeau au logo communal est dressé depuis le printemps 2026. Comme l'indique Guy Lambelet, à l'initiative de ces deux aménagements, « ils servent de symbole et font le lien entre le passé et le présent ».

Le parc du Haut-Monthoux constitue en effet un véritable poumon vert pour notre commune. Espace de promenade, de détente et de rencontres, il participe pleinement à la qualité de vie des habitants. La municipalité réaffirme ainsi sa volonté de préserver cet environnement précieux tout en le faisant vivre davantage à travers des aménagements adaptés et des initiatives futures.

Mur devant la maison + escaliers
51 790 € TTC

Mur en contre-bas de la chapelle + escaliers
58 779 € TTC

Protéger, valoriser et transmettre :
tels sont les engagements qui guident ces actions au service du patrimoine et du cadre de vie de Vétraz-Monthoux.

des aménagements routiers s'est achevée en 2025



Des aménagements sur mesure

Le projet prévoit la création de 8,4 km de ligne entre Annemasse et Bonne, dont 3,5 km en site propre.

Les travaux, comprennent :

- l'aménagement de 13 arrêts modernes et accessibles ;
- la création de trottoirs et de voies cyclables tout le long de la route de Taninges ;
- l'installation de systèmes de priorité aux feux pour les bus ;
- la mise en place de bornes d'information en temps réel.

Un projet qui connecte notre territoire

Cette nouvelle ligne renforcera les connexions avec les autres modes de transport : Léman Express, tramway, bus Tango et pistes cyclables (Voie Verte et ViaRhona).

Elle desservira les communes d'Annemasse, Vétraz-Monthoux, Cranves-Sales et Bonne, créant ainsi un véritable maillage des transports en commun sur Annemasse Agglo.

Un investissement pour l'avenir

Ce projet, estimé à 20 millions d'euros, est cofinancé par la Confédération Suisse (35%), l'État Français (7%), le Département de la Haute-Savoie (29%) et le Pôle Métropolitain du Genevois Français (à travers la participation d'Annemasse Agglo et ses communes) (29%).

Calendrier

Les travaux avancent de manière différenciée selon les secteurs. Du côté de Cranves-Sales, la première phase des aménagements est terminée pour la partie infrastructure.

Le printemps 2026 verra la finition des aménagement paysagers sur l'ensemble du secteur.

Les travaux se poursuivront à l'été avec la création d'un quatrième quai de bus face au collège, ainsi que l'installation du mobilier urbain (bancs, abris) sur l'ensemble.

Les travaux de la phase 2 s'échelonneront ensuite entre 2027 et 2029, avec une réalisation progressive par secteurs.

Une page dédiée sur le site du Genevois Français Mobilités vous permettra de suivre l'évolution du projet et de retrouver toutes les informations pratiques : www.genevoisfrancais-mobilites.fr



* Depuis le 1er juillet 2025, Annemasse Agglo et la Communauté de Communes du Genevois ont transféré la compétence mobilité au Pôle métropolitain du Genevois Français et a ainsi contribué à la création de Genevois Français Mobilités. Cette nouvelle Autorité Organisatrice de la Mobilité couvre 29 communes et 145 000 habitants.

RENDEZ-VOUS « CULTURE »



BILAN DU CYCLE CINÉ SANTÉ JUIN 2025 – AVRIL 2026



Depuis son lancement en juin 2025, le cycle Ciné Santé s'inscrit comme une initiative innovante visant à sensibiliser le grand public aux enjeux de santé, à travers la projection de films et documentaires, suivie de temps d'échanges avec des professionnels, des patients et des accompagnants.

Quatre projections ont d'ores et déjà été proposées, chacune abordant une thématique forte :

- La première séance, autour du film *Invincible Été*, a permis de mieux comprendre le quotidien des personnes atteintes de la maladie de Charcot, à travers le témoignage d'Olivier Goy, illustrant un message fort de résilience et d'espoir.
- La deuxième projection, *Mon Double Everest*, a mis en lumière le parcours inspirant de Maxime Sorel et son engagement dans la lutte contre la mucoviscidose, valorisant le dépassement de soi et la solidarité.
- La troisième séance, avec le documentaire *Sauve qui peut* de Alexe Poukine, a offert une immersion dans le quotidien des soignants et a suscité une réflexion approfondie sur les conditions de travail à l'hôpital et la relation patient-soignant.
- Enfin, la quatrième projection, *Aux frontières du sommeil*, a permis d'aborder les troubles du sommeil, enjeu de santé publique majeur, en mettant en avant les avancées scientifiques et leur impact sur la prévention de nombreuses pathologies.

Au-delà des projections, chaque rencontre a donné lieu à des échanges riches et constructifs, favorisant le dialogue entre habitants, professionnels de santé et acteurs du territoire. Ces temps de discussion ont contribué à une meilleure compréhension des maladies, des parcours de soins et des réalités humaines qui y sont associées.

Ce cycle confirme ainsi l'intérêt de croiser culture et santé pour informer, sensibiliser et créer du lien social. Fort de ce succès, **Ciné Santé** a vocation à se poursuivre en proposant de nouvelles thématiques et en renforçant les partenariats avec les acteurs du secteur médical et associatif.





ARTISTES EN RÉSIDENCE

La mairie de Vétraz-Monthoux souhaite mettre à l'honneur la création artistique locale en organisant, tout au long de l'année, une résidence d'artistes au sein de ses locaux.

Quatre artistes sont invités à exposer leurs œuvres dans la salle du conseil et le couloir de la mairie, à raison d'une exposition trimestrielle. Chaque nouvelle exposition sera inaugurée lors d'un petit-déjeuner convivial intitulé « Café & Couleurs » le samedi matin, en présence des artistes, des élus et du public.

Ce dispositif a pour ambition de :

- soutenir la création artistique locale,
- faire vivre la mairie comme un lieu d'expression et de rencontre,
- créer du lien entre les habitants et les artistes du territoire.

La première exposition a débuté le 4 avril avec les œuvres de 4 artistes :



Agnès Lefort

« Après des études de droit, j'étudie la culture italienne et l'histoire de l'art à Pérouse en Italie. Mon parcours professionnel m'amène à travailler aux USA pendant 14 ans avant de revenir en France et d'être engagée aux Nations Unies. Autodidacte, l'art, la peinture et le dessin m'ont toujours portée. J'ai étudié la peinture sur soie et l'aquarelle, suivit des cours de dessin académiques à New York et Genève. Passionnée également de psychologie j'ai suivi également une formation d'art thérapie. Exigeante et perfectionniste, j'aspire à une maîtrise de certaines techniques afin de laisser libre cours à sa créativité picturale. »



Duy Tran

« Sur les traces des maîtres impressionnistes du XIX^{ème} siècle, je peins avec des techniques traditionnelles à l'huile. Après plusieurs années à m'exercer sur des portraits de mes proches, je développe maintenant mon propre univers à travers notamment ma série en cours « Bébés géants ». J'invite ainsi le public à une parenthèse introspective, explorant les dualités de l'enfance et l'âge adulte, l'immensité et l'insignifiant, l'intemporel et l'éphémère... Avec une pointe d'humour et de légèreté, je souhaite apporter un regard bienveillant sur la société. Après tout, nos enfants ne sont-ils pas les créateurs du monde de demain ? »

« Sur les traces des maîtres impressionnistes du XIX^{ème} siècle, je peins avec des techniques traditionnelles à l'huile. Après plusieurs années à m'exercer sur des portraits de mes proches, je développe maintenant mon propre univers à travers notamment ma série en cours « Bébés géants ». J'invite ainsi le public à une parenthèse introspective, explorant les dualités de l'enfance et l'âge adulte, l'immensité et l'insignifiant, l'intemporel et l'éphémère... Avec une pointe d'humour et de légèreté, je souhaite apporter un regard bienveillant sur la société. Après tout, nos enfants ne sont-ils pas les créateurs du monde de demain ? »

Danute Tayach

« Je suis d'origine Lettonne. Mon parcours artistique a commencé en 2019. Je me suis formée au dessin et à la peinture auprès d'artistes en Lettonie et en Autriche. Je poursuis toujours mon apprentissage à l'EBAG. Parmi toutes les techniques, j'adore particulièrement l'aquarelle et l'acrylique. J'aime profondément les couleurs et je trouve mon inspiration dans la nature. Pour moi, la nature symbolise la douceur, la force intérieure et la liberté. Mon travail est guidé par l'émotion, la simplicité et la lumière. A travers mes œuvres, je souhaite inviter les personnes à s'arrêter un instant, à sortir de leur course infinie, à regarder autour d'elles et à redécouvrir la beauté du monde et de la nature. »



Alain Bouvier

« Peintre autodidacte, j'ai commencé avec l'aquarelle, puis l'acrylique, essentiellement sur le sport et le mouvement. Actuellement je me dirige vers le fusain avec une artiste de la région qui expose à ART3F International à La Roche sur Foron. Je suis adhérent à la galerie Villamagna à Ville la Grand. J'ai remporté le premier prix Art Villamagna 2025 sur le thème « Fables de La Fontaine ». »

Venez découvrir d'autres univers lors de la prochaine exposition à partir de juillet ; vernissage samedi 11 juillet à 10h en mairie.

RENDEZ-VOUS « CULTURE »



VÉTRAZ-MONTHOUX AU RYTHME DES CULTURES DU MONDE

Exposition de photographies : *Éclairage sur huit cultures en péril*
- des sociétés fragiles face aux transformations du monde -
du 2 octobre au 31 décembre 2026 à la Mairie de Vétraz-Monthoux

Pour la troisième année consécutive, la Mairie de Vétraz-Monthoux et la Fondation Culturelle Musée Barbier-Mueller poursuivent une collaboration fondée sur une volonté commune : rendre la diversité du monde accessible au plus grand nombre. À travers ce partenariat, la commune réaffirme son engagement en faveur de la culture, du partage des savoirs et de l'ouverture sur le monde, en accueillant des projets qui donnent à voir des réalités humaines souvent méconnues.

L'exposition « Éclairage sur huit cultures en péril » met en lumière des sociétés dont les modes de vie, les croyances et les pratiques sont aujourd'hui confrontés à de profondes transformations. Mondialisation, mutations économiques, pressions environnementales et évolutions sociales contribuent à fragiliser des équilibres parfois anciens, obligeant ces communautés à s'adapter tout en cherchant à préserver leur identité.

Au-delà de l'exposition, cette collaboration s'inscrit dans une démarche plus large de médiation culturelle. Elle vise à favoriser la rencontre entre le public et les chercheurs, à encourager les échanges et à mieux comprendre les enjeux contemporains auxquels sont confrontées de nombreuses populations à travers le monde.

La Mairie de Vétraz-Monthoux participe activement à cette dynamique en mettant ses espaces à disposition et en soutenant l'organisation d'actions culturelles ouvertes à tous. Cette implication permet de proposer une programmation accessible et ancrée localement, en s'adressant à des publics variés : habitants, scolaires, associations ou visiteurs de passage. Elle contribue ainsi à éveiller la curiosité et à encourager le dialogue entre les cultures.

De son côté, la Fondation Culturelle Musée Barbier-Mueller apporte son expertise scientifique, son réseau de chercheurs ainsi que des photographies issues de missions de terrain. Cette complémentarité entre ancrage local et contenu

scientifique permet d'offrir au public un accès direct à des regards documentés, à la fois rigoureux et sensibles.

Les temps de rencontre, notamment la table ronde organisée dans le cadre de l'exposition, constituent un rendez-vous exceptionnel. La présence conjointe de trois chercheurs permet d'offrir au public une pluralité de regards et un échange particulièrement riche autour de leurs travaux de terrain.

Une attention particulière est également portée au jeune public, grâce à des supports pédagogiques et des outils éditoriaux qui prolongent la découverte de l'exposition. Cette dimension éducative permet d'inscrire la transmission des connaissances dans la durée et de sensibiliser les plus jeunes à la diversité des sociétés humaines.

En conjuguant leurs forces, la Mairie de Vétraz-Monthoux et la Fondation Culturelle Musée Barbier-Mueller proposent un espace ouvert à la découverte et au dialogue. À travers cette programmation, elles invitent chacun à porter un regard renouvelé sur d'autres cultures et à mieux appréhender la richesse et la diversité du monde qui nous entoure.



ÇA BOUGE CHEZ NOUS !

BIEN COMMENCER LA NOUVELLE ANNÉE !

Vous avez été nombreux à vous rendre le jeudi 15 janvier à la cérémonie des vœux, la dernière de ce mandat. Un moment particulier, marqué par un discours volontairement plus léger, devoir de réserve oblige, mais surtout par beaucoup de convivialité et de reconnaissance.

Cette cérémonie a été l'occasion de remercier chaleureusement les agents communaux pour leur engagement quotidien, de saluer le dynamisme des associations et de féliciter nos sportifs pour leurs performances. Monsieur le Maire a tenu à rendre hommage à l'investissement des élus ainsi qu'au soutien précieux de leurs familles et également, saluer ceux qui ont fait le choix d'arrêter, pour laisser la place à de nouveaux engagés dans la vie publique.

Organisée à la Maison Communale Albert Roguet, occupée depuis 18 mois par l'école, cette soirée revêtait une forte dimension symbolique : celle de voir les élus revenir, le temps d'un instant, dans cette maison communale pour partager un moment de rassemblement et d'échanges avec les habitants.

A nos côtés, la Chorale « Les Copains d'Abord » et le trio local « Saxophonology ».

Un beau moment de cohésion et de convivialité, fidèle à l'esprit communal.



LE MARCHÉ DU MARDI : UN RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE À NE PAS MANQUER

Chaque semaine, le marché communal du mardi après-midi anime le centre-bourg et constitue un moment privilégié de rencontre pour les habitants. Plus qu'un simple lieu d'achat, ce marché participe pleinement à la convivialité et à la vie locale. On s'y retrouve pour échanger, discuter et partager un moment agréable, contribuant ainsi à renforcer le lien social au cœur de la commune.

Le marché joue également un rôle important pour les producteurs et artisans locaux. Il leur offre une vitrine pour proposer leurs produits frais et de qualité, souvent cultivés ou fabriqués à proximité. En privilégiant ces circuits courts, chacun peut soutenir l'économie locale tout en favorisant une agriculture durable et des produits de saison. C'est aussi l'occasion pour les habitants d'accéder à des produits frais, souvent moins transformés, et de contribuer à une alimentation plus responsable.

Le marché se tient tous les mardis sur le parking des Places, au centre-bourg :

- de 15h à 19h du 1er novembre au 31 mars,
- de 15h à 20h le reste de l'année.

Bonne nouvelle pour les beaux jours !

Pendant la saison estivale, la *Petite Crêperie d'Émilie* et les burgers *Entre Feu et Flocon* de Loïc proposeront également une petite buvette-restauration, idéale pour prolonger ce moment convivial autour d'un verre ou d'une gourmandise.

Habitants et visiteurs sont donc invités à venir profiter de ce rendez-vous hebdomadaire, simple et chaleureux, au cœur de la vie de la commune.

ÇA BOUGE CHEZ NOUS !

9+10 MAI 2026

25^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DES PLANTES À VÉTRAZ-MONTHOUX

La 25^{ème} édition de la Fête des Plantes sera organisée à Vétraz-Monthoux, du samedi 9 au dimanche 10 mai 2026. Un rendez-vous printanier devenu incontournable, qui célèbre cette année un quart de siècle de passion pour la nature et le jardin.

Avec le retour des beaux jours, les envies de jardiner, d'aménager ses extérieurs et de fleurir balcons et massifs se font sentir. Que vous soyez jardinier amateur, passionné confirmé ou simple curieux, cette fête est l'occasion idéale de trouver conseils, idées et inspirations. De nombreux professionnels seront présents tout au long du week-end pour distiller leurs précieux conseils en matière d'aménagement extérieur et de jardinage.

Un week-end festif et nature

Au-delà des stands et des plantes, la Fête des Plantes propose un programme riche en animations pour petits et grands, dans une ambiance conviviale et familiale.

Moment spécial : pour célébrer cette 25^{ème} édition, un vin d'honneur sera offert le samedi à 11h afin de souffler ensemble les bougies de cet anniversaire symbolique.

Animations tout le week-end

- Les Bambins des Bois : atelier menuiserie pour les enfants ;
- Le Carrousel des Baladins du Rire : manège poétique et original ;
- La Bicoque : ferme pédagogique pour découvrir les animaux
- Les Monstres Jeux du Théâtre de la Toupine : jeux insolites et ludiques.

Temps forts

- **Samedi** : Animation musicale avec l'Écho de l'Alpe.
- **Dimanche** :
 - Le Bal des Bulles ; deux chanteuses accompagnées d'un orgue de barbarie et d'impressionnantes bulles de savon géantes à 11 h, 13 h et 16 h ;
 - Les Apprentis botanistes avec Terre de Graines : ateliers autour des semences et de la découverte végétale.

Entre marché de produits naturels, animations autour de la nature et des animaux, et rencontres avec des professionnels passionnés, cette 25^{ème} Fête des Plantes s'annonce comme un grand bol d'air printanier à partager en famille ou entre amis.

Rendez-vous les 9 et 10 mai 2026 à Vétraz-Monthoux pour célébrer la nature et souffler ensemble les bougies de cet événement emblématique du printemps.



LA GRATIFERIA ARRIVE À VÉTRAZ-MONTHOUX

30 MAI 2026

À l'occasion de la Journée de l'environnement, et avec le soutien du SIVALOR, la Ville organise sa toute première **Gratiferia** à la Maison des Associations !

La « gratiferia », littéralement « foire gratuite » est un marché 100 % gratuit. Le principe est simple : apportez ce dont vous n'avez plus besoin et repartez avec ce qui vous fait plaisir. Et bonne nouvelle : il n'est pas obligatoire de déposer un objet pour en profiter. L'accès est libre et gratuit pour tous !

Les objets qui ne trouveront pas preneur seront remis aux associations partenaires de l'événement.

Que peut-on déposer ?

Cette première édition met à l'honneur :

- Les vêtements et accessoires pour petits et grands
- Les chaussures
- La maroquinerie
- Livres
- Jeux et jouets

Un geste solidaire, écologique et convivial : de quoi faire le bonheur de quelqu'un tout en trouvant le vôtre !

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les objets sales, cassés ou trop encombrants.

Informations pratiques

Lieu : Maison des Associations - 5, rue du Stade

Dépôt des articles :

- Du 28 au 29 mai, de 10h à 12h et de 17h à 19h
- Et le samedi 30 mai, de 10h à 13h

Des ateliers pour apprendre et agir

Animés par Annemasse Agglo, plusieurs ateliers vous seront proposés, sur inscription :

- Fabriquer vos propres cosmétiques
- Réparer votre petit électroménager
- Mieux gérer et réduire vos déchets

Et aussi : une marche propre à 14h

Participez à une marche citoyenne pour nettoyer les abords de la Géline et de la Voie Verte.

Réduire ses déchets à la source reste essentiel, en privilégiant par exemple des achats avec moins d'emballages mais agir concrètement sur le terrain permet aussi de limiter la pollution et de sensibiliser de manière conviviale et collective.



Appel aux bénévoles
Vous souhaitez vous investir dans l'organisation de cette journée :
➤ communication@vetrazmonthoux.fr
➤ Vanessa ou Malika au 04 50 37 32 09

ÇA BOUGE CHEZ NOUS !



20 JUIN 2026

UNE SOIRÉE, TROIS AMBIANCES : LA MUSIQUE À L'HONNEUR !

La commune a le plaisir d'annoncer la reprise de la Fête de la Musique au Centre-Bourg !
Un rendez-vous festif, convivial et ouvert à tous pour célébrer ensemble
le retour des beaux jours en musique.

Au programme :



17h : **Orchestre du Conservatoire d'Annemasse**

Les jeunes talents du Conservatoire d'Annemasse ouvriront la soirée avec un atelier *jazz et musiques actuelles*.

19h : **Itana**

Cette première édition met à l'honneur :

Itana, dont le nom en Tupi-Guarani signifie « pierre à flanc de colline », est une artiste aux multiples facettes qui transcende la simple catégorisation de chanteuse, guitariste et compositrice.

Née au Brésil et baignée dans la culture française, sa musique reflète une riche fusion de styles et de cultures.

Ses mélodies, guidées par une voix douce et grave, possèdent un pouvoir apaisant et enveloppant, mêlant rythmes invitant à la danse et instants propices à la contemplation.



21h : **Extérieur Nuit**

Le groupe **Extérieur Nuit** vous fera voyager à travers les époques et les styles !

Au programme : des grands classiques d'Édith Piaf aux standards musette, jusqu'aux tubes techno et de variétés. Vous retrouverez notamment des titres de La Compagnie Créole, Claude François, Jean-Jacques Goldman, Scorpions, Chic, Village People, Gloria Gaynor, Indochine, Shania Twain, Eurythmics, Téléphone, Pink Floyd, Dire Straits, AC/DC, The Police, Deep Purple, Santana, Queen, Bruce Springsteen, Eagles, Eric Clapton, The Blues Brothers et ZZ Top... et bien d'autres encore !

Sur place

Buvette et foodtrucks seront présents pour vous permettre de profiter pleinement de la soirée.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif et musical placé sous le signe de la convivialité au Centre-Bourg, autour du Pavillon des Tilleuls.

LA FÊTE DE L'ÉTÉ ARRIVE AU CENTRE-BOURG !

Rendez-vous samedi 4 juillet au Centre-Bourg pour une journée placée sous le signe de la détente, du partage et de la bonne humeur !

Dès 11h, petits et grands pourront profiter des structures gonflables installées pour l'occasion : du château licorne au baby-foot géant, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Rires et défis garantis tout au long de la journée !

Côté gourmandises, nos partenaires seront à vos côtés pour régaler vos papilles :

- L'US Vétraz tiendra la buvette pour vous rafraîchir ;
- Les Kiwanis seront aux commandes du barbecue prêté par Pizzas 56, pour un moment convivial autour de savoureuses grillades.

Et pour clôturer cette belle journée estivale, place à la magie du cinéma avec une projection en plein air du film *Le Robot Sauvage*, un moment à partager en famille ou entre amis, sous les étoiles.

Venez nombreux célébrer l'été avec nous et profiter d'une journée festive au cœur de la commune !



13 JUILLET 2026



CAP SUR... LA FÊTE NATIONALE !

À l'occasion de la Fête Nationale, la Municipalité vous donne rendez-vous lundi 13 juillet au Centre-Bourg pour une grande soirée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité !

Dès 18h : ouverture des festivités

La soirée débutera avec l'ouverture de la buvette, du foodtruck et des jeux en bois pour les enfants. Un moment familial et chaleureux pour se retrouver et partager ensemble les premières heures de la fête.

20h : Concert – 1^{ère} partie

Place à la musique avec **RhumLake et Marco des Bananes Vertes**.

Duo haut-savoyard plein d'énergie, Les Bananes Vertes proposent un répertoire festif et humoristique composé principalement de reprises (inspirées notamment de Les VRP, Joyeux Urbain, Oldelaf, La Rue Kétanou, Charles Aznavour...).

Guitare et contrebassine accompagnent ce duo déjanté pour un moment rempli d'humour... et d'amour !

22h : Spectacle de feu

La soirée se poursuivra avec le spectacle proposé par la **Oulham**, la « Compagnie des Arts Farouches ». Un show de feu spectaculaire, poétique et intense qui émerveillera petits et grands.

22h45 : Concert – 2^{ème} partie

Retour à la musique avec **RhumLake** !

À bord de leur bateau pirate, embarquez pour un voyage musical qui vous fera danser, chanter... et même ramer ! Au rythme des guitares, basse, harmonica, cajón et flûte irlandaise, laissez-vous porter par l'ambiance festive et entraînante.



Alors prépare-toi moussaillon et rejoins-nous pour célébrer ensemble cette Fête Nationale dans la joie et la convivialité ! Nous vous attendons nombreux pour partager ce beau moment estival.

GRANDIR ENSEMBLE



Le paret* :
petite luge en bois composée
d'un seul patin ferré, d'une planchette
inclinée permettant de s'asseoir et
d'un manche vertical pour
diriger le tout.



ILÔT ADOS SÉJOUR SKI À MORILLON

Le séjour a commencé avec une première après-midi pleine d'émotions grâce à une activité de chiens de traîneaux qui a beaucoup plu aux jeunes. Une fois installés dans un chalet confortable, tout le monde a partagé un premier repas avant une veillée conviviale faite de jeux et de discussions.

Le lendemain, malgré un réveil un peu difficile à 7h30, les jeunes sont partis skier toute la journée. La matinée s'est déroulée tous ensemble, puis l'après-midi les participants ont été répartis en deux groupes. Les conditions météo ont été très variées (pluie, neige, soleil, brouillard et vent), mais cela n'a pas empêché les jeunes de profiter des pistes dans la bonne humeur.

Lors de la troisième journée, une rencontre avec Arnaud a permis aux jeunes d'en apprendre davantage sur les risques en montagne et la nature environnante. Le lendemain matin, le groupe s'est rendu au marché de Samoëns malgré la pluie. L'après-midi, à cause de la météo défavorable, l'activité paret* a été remplacée par une visite à la ferme. La soirée s'est terminée par une veillée insolite : une fondue au coin du feu dans une yourte, toujours en compagnie d'Arnaud.

La veillée suivante a été marquée par une balade en montagne pour rejoindre la yourte avec l'animateur Nono. Après un apéritif, quelques volontaires ont préparé une délicieuse fondue. Sur le chemin du retour, les jeunes ont vécu un moment très amusant en descendant une pente en « cul-cul luge », éclairés par des flambeaux.

Malheureusement, le mauvais temps a obligé le groupe à annuler une journée de ski. Les animateurs ont toutefois proposé un plan B avec plusieurs jeux, avant de terminer la journée par une boum très attendue.

Pour le dernier jour, les jeunes ont préparé leurs bagages avant de profiter d'une sortie à la patinoire, puis de prendre la route du retour vers Vétraz-Monthoux, avec de nombreux souvenirs de ce séjour riche en activités et en moments de partage.

INSTALLATION DE BOÎTES AUX LETTRES PAPILLONS

Si tu ne peux pas le dire... écris-le.

Face aux maltraitances dont les enfants sont victimes, les Boîtes aux Lettres Papillons offrent aux enfants un espace anonyme et sécurisé pour partager leurs préoccupations. Ce dispositif permet une prise en charge adaptée des situations sensibles et contribue à la prévention des souffrances silencieuses des jeunes.

Comment ça fonctionne ?

Les boîtes aux lettres, appelée « Boîte aux Lettres Papillons », sont implantées dans nos trois groupes scolaires :

- Françoise Dolto > Préau élémentaire
- Le Petit Prince > Entrée maternelle
- René Cassin > RDC au pied de l'escalier central

Ces boîtes permettent aux élèves de signaler toute situation de violence (physique, verbale, psychologique ou sexuelle), de harcèlement ou de

cyberharcèlement, qu'ils en soient victimes ou témoins.

Elles sont relevées une fois par semaine par un agent ASVP (agent de surveillance de la voie publique) de la police municipale. La police municipale se charge de scanner, sans traitement, les messages à l'association. Chaque signalement fait l'objet d'un suivi rigoureux, proportionné à la nature et à l'urgence de la situation, par les services compétents et les psychologues de l'association. Ces derniers font un retour à notre référente des pratiques éducatives, qui prend contact avec l'enfant, éventuellement la famille selon le besoin...

Comment les écrits sont traités ?

L'association se charge de traiter ces messages de manière confidentielle.



Les courriers papillons sont transmis à l'association pour traitement. Ce système a montré son efficacité en permettant d'identifier et de résoudre plusieurs problématiques avant qu'elles ne deviennent trop lourdes à gérer.

Qu'est ce que l'enfant peut y écrire ?

Les enfants peuvent déposer anonymement des messages exprimant leurs préoccupations, problèmes ou ressentis, qu'ils soient liés à des situations de harcèlement scolaire, à des conflits familiaux ou à des difficultés avec leurs amis. Ce système vise à offrir aux jeunes un espace sécurisé où ils peuvent se libérer de leurs soucis sans craindre d'être jugés.



Dates 2026 des Nuits de la Lecture dans nos écoles

pour l'école Le Petit Prince :

➤ lundi 26 - mardi 27/01 et soirée du mardi 27/01

pour Françoise Dolto :

➤ jeudi 29 - vendredi 30/01

➤ jeudi 5 - vendredi 6/02 et soirée du mardi 3/02

NUITS DE LA LECTURE 2026 : VILLES ET CAMPAGNES

Les Nuits de la lecture :
une édition pleine d'énergie et d'imagination !

Les Nuits de la lecture s'imposent désormais comme un rendez-vous incontournable dans les BCD des écoles du Petit Prince et de Françoise Dolto. Cette nouvelle édition a une fois encore rassemblé enseignants, parents et élèves autour d'un projet fédérateur, riche en découvertes et en échanges.

Tout au long de la semaine, Margot et Marie, agentes de bibliothèque, ont proposé des ateliers variés et stimulants pour tous les niveaux, de la maternelle au CM2. Direction les villes et les campagnes pour un voyage à travers les livres !

Les plus jeunes se sont amusés à reconnaître les bruits de la ferme et de la ville grâce à des livres sonores, à reconstituer les familles d'animaux et à profiter d'un espace lecture chaleureux, garni d'albums et de documentaires.

Les élèves de CP/CE1 ont exploré Paris avec l'album Hulotte et Léon, se sont interrogés sur la transformation d'une rue au fil du temps et ont découvert les maisons du monde.

Quant aux CE2/CM1/CM2, ils ont plongé au cœur des enjeux écologiques et énergétiques, tout en feuilletant des ouvrages consacrés à l'architecture et aux paysages urbains.

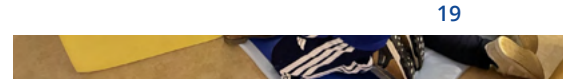
Point d'orgue de ces journées : deux soirées magiques réunissant les enfants autour d'un grand débat participatif :

« À quoi ressemblerait votre ville du futur ? »

Les idées ont fusé ! Une ville alimentée par le soleil, des panneaux solaires en forme d'animaux colorés, d'immenses parcs remplaçant le béton, des jeux en matériaux recyclés, des espaces dédiés à la créativité... et même des voitures volantes à énergie solaire circulant sur des routes fluorescentes !

Une belle démonstration d'imagination et d'engagement pour l'avenir.

Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures littéraires !



BIEN VIVRE ENSEMBLE

UN PÔLE SANTÉ POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES VÉTRAZIENS

À partir de la rentrée 2026, la commune franchira une étape importante en matière d'accès aux soins avec l'ouverture d'un pôle santé, destiné à renforcer l'offre médicale de proximité.

Dans un premier temps et afin de répondre rapidement aux besoins des habitants, quatre médecins libéraux seront accueillis de manière anticipée au sein de l'ancienne école René Cassin. Cette installation provisoire permettra d'assurer une présence médicale dès septembre 2026, dans l'attente de la réalisation du projet définitif.

En effet, le pôle santé prendra pleinement forme à l'horizon 2028, avec l'aménagement d'une autre aile du site. Ce futur équipement regroupera plusieurs professionnels de santé et intégrera notamment un guichet unique d'accueil, facilitant ainsi le parcours des parents et le Relais Petite Enfance.

Il est important de préciser que la commune intervient exclusivement sur l'aménagement des locaux afin de permettre l'installation de ces professionnels de santé. L'organisation de leur activité (prise de rendez-vous, gestion des plannings,

modalités de contact et communication) relève uniquement de leur responsabilité en tant que praticiens libéraux.

Ainsi, aucune inscription ni liste d'attente ne sont gérées en mairie. Les professionnels concernés communiqueront directement sur leurs modalités d'accueil et d'exercice.

Ce projet structurant répond à une attente forte des habitants et s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de favoriser un accès aux soins de qualité, au plus près des besoins des Vétraziens.



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE VÉTRAZ-MONTHOUX, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Dans le cadre de la révision du PLU, la prochaine étape à intervenir est l'arrêt du PLU.

L'arrêt du **PLU** prévu en avril 2026, constitue une étape majeure dans l'évolution du cadre réglementaire d'aménagement du territoire communal. Cet arrêt marque la fin de la phase d'élaboration technique et politique du document, avant son passage à l'enquête publique et, à terme, son approbation définitive.

Le **PLU** fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir : organisation de l'urbanisation, préservation des espaces naturels et agricoles, règles de construction, mobilité, développement économique et équipements publics. Son arrêt en avril 2026 traduit la volonté des élus de proposer un projet structuré, cohérent et adapté aux enjeux actuels : transition écologique, sobriété foncière, qualité architecturale, mixité sociale et dynamisme économique.

Cette étape intervient après plusieurs années d'études, de concertation avec la population, d'échanges avec les partenaires institutionnels et d'analyses environnementales. L'arrêt du

document permet de figer une version consolidée du projet, qui sera ensuite soumise à l'avis des personnes publiques associées et à l'enquête publique, offrant ainsi, une nouvelle opportunité d'expression aux habitants.

Au-delà de son aspect réglementaire, l'arrêt du PLU représente un moment clé dans la définition du projet de territoire.

Il traduit une vision politique et stratégique :

- comment accueillir de nouveaux habitants tout en maîtrisant l'étalement urbain ;
- comment renforcer les centralités, préserver les paysages, le cadre de vie et accompagner les mobilités durables.

Ainsi, l'arrêt du PLU en avril 2026 ne constitue pas une finalité, mais une étape déterminante vers l'adoption d'un document structurant, destiné à encadrer le développement communal pour les prochaines années et à garantir un aménagement équilibré, durable et concerté.



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voir moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

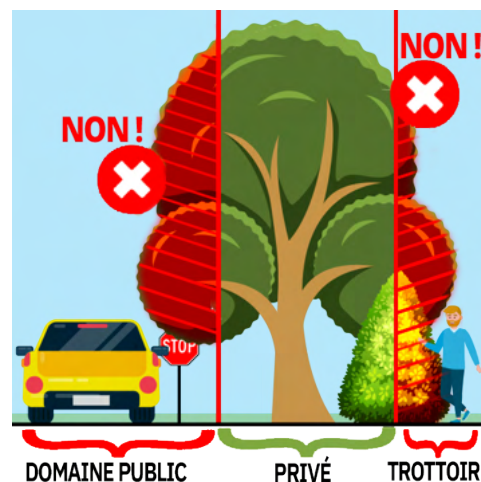
EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous vous rappelons les règles en matière de gestion des plantations vis-à-vis du domaine public. Sachez que même en bordure du domaine public, certaines règles s'appliquent.

Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

Selon le Code Civil, chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des fauteuils roulants et des poussettes.
- qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).



La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait. Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie et l'éclairage public.

DÉJECTIONS CANINES : UN GESTE SIMPLE POUR LE RESPECT DE TOUS

Un petit geste individuel pour un grand bénéfice collectif : des rues propres, des espaces verts agréables et un environnement sain pour tous.

Nos chiens font partie intégrante de nos familles. Compagnons fidèles, sources de joie et de bien-être, ils occupent une place importante dans notre quotidien. Mais être propriétaire d'un chien implique aussi des responsabilités, notamment celle de ramasser ses déjections dans l'espace public.

Un arrêté municipal en vigueur dans notre commune rappelle clairement l'obligation pour chaque propriétaire de ramasser les déjections de son animal sur la voie publique, sur les trottoirs et aux abords des habitations. Ne pas le faire expose à une amende. Par ailleurs cet arrêté rappelle que les parcs sont interdits aux chiens même tenus en laisse.

Malgré des campagnes de sensibilisation répétées et la mise à disposition en mairie de sacs de ramassage, force est de constater que les déjections canines restent trop présentes dans certains secteurs.

Des lieux particulièrement touchés

Les aires de jeux pour enfants sont encore trop souvent concernées. Ces espaces doivent rester propres et sûrs pour permettre aux plus jeunes de jouer sans risque sanitaire.

Par ailleurs, les agents du service des espaces verts sont régulièrement confrontés à cette problématique. Lors des tontes des bords de route et des espaces publics, ils se retrouvent élaboussés, voire couverts d'excréments. Une situation inacceptable, tant pour des raisons d'hygiène que de respect du travail accompli par ces agents.

Une question de civisme et de respect

Ramasser les déjections de son chien est un geste simple qui ne prend que quelques secondes. C'est avant tout une question de civisme, de respect des autres usagers et du cadre de vie que nous partageons.

Chaque propriétaire est responsable de son animal. Préserver la propreté de notre commune est l'affaire de tous.

Ensemble, agissons

Nous appelons donc chacun à faire preuve de responsabilité.

Pensez à toujours sortir avec des sacs adaptés et à utiliser les poubelles mises à disposition.



QUELLES SONT LES OBLIGATIONS LÉGALES DU PROPRIÉTAIRE DE CHIEN ?

La réglementation impose plusieurs obligations incontournables à tout propriétaire d'animaux de compagnie. Le non-respect expose à des sanctions administratives et pénales. Voici les obligations essentielles :

Les obligations pour tous les chiens

➤ Identification des carnivores domestiques obligatoire :

Tout chien doit être identifié par tatouage ou puce électronique avant l'âge de 4 mois. Le numéro d'identification doit impérativement être enregistré au fichier national I-CAD avec votre numéro de téléphone et votre commune de résidence.

➤ Obligation de nourrir et soigner l'animal :

Vous devez garantir le bien-être de l'animal en assurant une alimentation suffisante, l'obligation de soins vétérinaires appropriés et un espace de vie adapté. La loi du 30 novembre 2021 impose de placer les animaux dans des conditions de vie nécessaires à leur santé. Un vétérinaire sanitaire peut constater l'état de santé de votre compagnon. Les sanctions pour négligences graves sont passibles de 3 ans de prison et 45 000€ d'amende.

➤ Assurance responsabilité civile :

L'obligation d'assurer n'est pas systématique pour tous les chiens. Elle est généralement incluse dans votre assurance habitation. Les chiens de première catégorie (american staffordshire terrier, tosa, chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques) et de deuxième catégorie (american staffordshire terrier, rottweiler, tosa inscrits au LOF et chiens de garde et de défense) doivent impérativement être couverts par une assurance RC spécifique. L'absence d'assurance pour ces catégories dangereuses vous fait encourir une amende de 450€.

➤ Obligation de vaccination contre la rage :

La vaccination contre la rage est obligatoire uniquement pour

les chiens de catégorie 1 et 2, et pour les chiens qui doivent voyager à l'étranger. Le passeport européen atteste de cette vaccination en cours de validité.

➤ Interdiction de laisser divaguer :

Votre chien doit être tenu en laisse dans les lieux publics selon les règlements de votre commune. Les chiens de garde et de défense (catégories 1 et 2) doivent être tenus en laisse et porter une muselière dans tous les espaces publics. L'interdiction de divaguer s'applique à tous les animaux domestiques.

➤ Obligation de ramassage des déjections :

Le ramassage des déjections canines est imposé sur la voie publique dans toutes les communes françaises. Le non-respect constitue une contravention de 68€, pouvant atteindre 450€ selon la ville.

Obligations spécifiques aux chiens dangereux

Les chiens de première catégorie et de deuxième catégorie font l'objet d'une réglementation renforcée.

Le permis de détention est obligatoire pour posséder un chien dangereux. Ce certificat de capacité nécessite une formation et un engagement et de connaissance sur l'éducation canine. Le maire de votre commune délivre ce permis après vérification des conditions requises. Une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire sanitaire est également imposée.

L'interdiction de détention s'applique aux personnes condamnées pour certaines infractions et dans certains lieux collectifs (immeubles d'habitation collectifs, transports en commun pour les chiens de première catégorie).

Les obligations selon le type de chien

Type de chien	chien standard	chien de catégorie 2	chien de catégorie 1
Identification	obligatoire	obligatoire	obligatoire
Assurance Responsabilité Civile	recommandée	obligatoire	obligatoire
Permis de détention	non	obligatoire	obligatoire
Vaccination	selon voyage	obligatoire	obligatoire



D'après l'article R632-1 du Code Pénal, il est interdit de déposer, d'abandonner ou de jeter des déjections, y compris en urinant sur la voie publique.



Si les propriétaires d'animaux ne ramassent pas les déjections sur la voie publique et aux abords des immeubles, ils encourrent une contravention forfaitaire de 35€.

CODE DE LA SANTE PUBLIQUE- REGLEMENT SANITAIRE Titre IV Article 99-6 Animaux

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.



LES ASSOCIATIONS EN ACTION

FORCES PARTAGÉES UNE NOUVELLE ASSOCIATION SUR LA COMMUNE !



Forces Partagées est une association à but non lucratif engagée pour l'inclusion, l'autonomie et le bien-être des personnes en situation de handicap. Elle propose un accompagnement personnalisé, des ateliers collaboratifs, des initiatives culturelles et des campagnes de sensibilisation pour promouvoir une société plus inclusive et solidaire.

Basée en France, l'association commence ses actions au Sénégal, tout en visant à soutenir, à l'avenir, des personnes en situation de handicap dans d'autres pays.

Au Sénégal, *Forces Partagées* souhaite :

- favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées ;
- acheminer du matériel adapté (fauteuils roulants, béquilles, cannes, déambulateurs, attelles, pansements, médicaments...);
- soutenir les hôpitaux et écoles avec du matériel spécialisé ;
- à plus long terme, créer un centre d'accueil et de transport adapté pour les personnes handicapées et leurs familles.

En France, l'association organise des événements solidaires et culturels : journées culturelles, festivals, célébrations de la Tabaski et de l'Eid Mubarak, et des collectes de fonds pour des structures de santé et d'éducation. *Forces Partagées* transmet un message fort : les personnes en situation de handicap ont des capacités et un potentiel à valoriser.

L'association a été fondée par Madame Aminata Seydi Mballo, basée à Vétraz-Monthoux. Son expérience personnelle avec le handicap l'a conduite à soutenir d'autres personnes dans des pays où l'accès aux soins et au matériel reste limité.

Premier évènement : le 8 août 2026 dans un parc de Vétraz-Monthoux (*sous réserve de disponibilité des salles municipales ou d'un espace en plein air*).



LES ATELIERS CRÉATIFS DE FILS & PATCH

Dans la bienveillance et les rires, l'association *Fils & Patch* organise depuis plusieurs saisons des ateliers thématiques.

Amateurs-trices ou confirmés, les couturiers et couturières se retrouvent deux journées par an, aux ateliers créatifs, sur les thèmes de Noël et du printemps.

En décembre dernier, l'ATELIER CRÉATIF a préparé Noël, dans le plaisir du partage. Une journée pour avoir des doigts de fée avec la réalisation de 3 ouvrages en compagnie de l'association. Merci aux participantes pour leur enthousiasme !

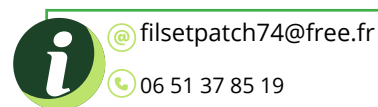
L'ATELIER CRÉATIF « spécial printemps » ouvre ses portes le mercredi 29 avril 2026, de 10h30 à 16h30 !

Au programme, 3 nouvelles découvertes créatives autour des fils et des tissus. Pas d'inquiétude, des aides sont à disposition pour les confections, ainsi que des fournitures.

A midi, partageons un pique-nique en bonne compagnie (facultatif), puis, à la fin de l'atelier, un goûter offert par l'association.

Bien évidemment, chacun repart avec ses réalisations et les explications imprimées.

Inscriptions par email.



LES COPAINS D'ABORD QUAND LA BONNE HUMEUR SE CHANTE À L'UNISSON !

Ambiance chaleureuse, éclats de voix et bonne humeur garantie : la chorale *Les Copains d'Abord* fait vibrer la commune au rythme de ses chansons !

Forte d'une trentaine de chanteurs, dont six hommes, cette joyeuse troupe partage bien plus que la musique : une véritable complicité et le plaisir d'être ensemble. Portée par l'énergie de Yoann Pourre, leur chef de chœur, la chorale entraîne son public dans des moments musicaux vivants, sincères et pleins d'émotions.

Sur scène, dans la commune comme dans les environs, *Les Copains d'Abord* enchaînent les concerts avec enthousiasme et générosité. Chaque prestation est une invitation à chanter, sourire... et parfois même à taper dans les mains !

Mais l'aventure continue aussi en coulisses : les répétitions, organisées à la Maison de la Citoyenneté, sont des moments privilégiés où travail rime avec convivialité.

Et si vous rejoigniez la troupe ? Que vous soyez chanteur aguerri ou simplement amateur de belles mélodies, la chorale vous ouvre grand ses portes. Une seule condition : venir avec l'envie de partager... et de chanter à pleins poumons !

Rosa Licatesi, présidente de Vétraz-Musique
vetrazmusique.free.fr
amvm@hotmail.fr
07 85 81 24 25



Prochain concert
vendredi 8 mai
à l'occasion de la
cérémonie
commémorative



UN ESCAPE GAME* DE PÂQUES GRANDEUR NATURE AU PARC DU HAUT-MONTHOUX

Mercredi 1er avril, le parc du Haut-Monthoux s'est transformé en un immense terrain d'aventure, attirant plusieurs centaines d'enfants et leurs familles venus de toute la commune de Vétraz-Monthoux.

Sous un soleil radieux, mais balayé par un vent glacial, s'est tenu l'escape game de Pâques organisé par *Les P'tites Canailles de Cassin*, APE de l'école René Cassin, avec la collaboration d'Alp'atipik.

Tout au long de la journée, les participants se sont élancés dans le parc à la recherche des balises, indispensables pour résoudre les énigmes et tenter d'ouvrir le coffre final. Très vite, le froid s'est fait oublier, laissant place à l'enthousiasme, aux rires et à l'esprit d'équipe. Petits, grands, et même les parents ont joué le jeu, faisant de cette journée une véritable aventure collective.

Les enfants inscrits au centre de loisirs de Vétraz-Monthoux ce jour-là ont également pu participer à cette activité, offerte par l'APE, permettant à encore plus d'enfants de vivre cette aventure ludique et chocolatée.

En lieu et place de la traditionnelle chasse aux œufs, les familles ont découvert une expérience originale, mêlant réflexion, coopération et plaisir de partager un moment ensemble en plein air.

Cette belle réussite repose également sur l'investissement des parents bénévoles de l'association, mobilisés tout au long de l'événement.

Face à un tel engouement, une chose est sûre : ce rendez-vous pascal a déjà trouvé sa place dans le calendrier des événements attendus de la commune.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition... et pour ceux qui n'ont pas encore tenté l'aventure.

* jeu d'énigmes qui se vit en équipe



LES ASSOCIATIONS EN ACTION



Cassandra DEVAUX

CAP DES 500 LICENCIÉS : UNE SAISON HISTORIQUE POUR NOTRE CLUB !

Cette saison, notre club a franchi un palier symbolique et historique en dépassant la barre des **500 licenciés**. Ce chiffre témoigne non seulement de la vitalité de notre discipline, mais aussi de l'attractivité de notre structure au sein du département.

Toutefois, pour nous, la quantité n'est pas une fin en soi. Si nous nous réjouissons de cet engouement, notre priorité absolue reste **la qualité de l'accueil et de l'encadrement**.

Passer le cap des 500 adhérents impose un défi de taille : celui de ne rien céder sur l'exigence. Il est capital que chaque licencié, quel que soit son niveau, puisse bénéficier :

- d'un encadrement technique rigoureux et bienveillant.
- d'une organisation logistique fluide.
- de conditions d'entraînement optimales.

L'ambition au féminin : vers un nouveau pôle dédié

Cette croissance passe également par une volonté forte de développer notre **pôle féminin**. Nous souhaitons attirer des joueuses de tous âges et les perspectives sont déjà réjouissantes : nous visons l'engagement de **trois équipes féminines** pour la saison prochaine.

Pour favoriser la progression de nos licenciées, nous misons sur une passerelle dynamique :

- **mixité de perfectionnement** : les joueuses à fort potentiel peuvent être intégrées à la pratique masculine afin de décupler leurs progrès techniques et leur intensité de jeu (si elles le souhaitent).
- **l'exemple de la réussite** : cette méthode porte ses fruits, comme l'illustre le parcours de **Cassandra DEVAUX**. Grâce à son talent et son sérieux, elle tape aujourd'hui à la porte du **Pôle Espoir de Lyon** pour la rentrée de septembre. Une immense fierté pour l'ensemble du club !

Victime de son succès : une capacité d'accueil à son maximum

Cette dynamique exceptionnelle nous place aujourd'hui face à un défi logistique de taille. Avec plus de 500 licenciés, le club a atteint sa **capacité d'accueil maximale**. Entre un taux de renouvellement des inscriptions extrêmement élevé et l'arrivée de nouveaux passionnés, les places deviennent rares.

Nous mettons tout en œuvre pour conserver notre qualité d'encadrement, mais nos infrastructures actuelles (terrains, vestiaires, stationnement) arrivent à saturation. Dans l'attente de **futurs aménagements et de nouvelles infrastructures** indispensables pour accompagner notre croissance, nous devons parfois faire des choix difficiles pour garantir la sécurité et le confort de tous. Ce succès sans précédent confirme l'urgence de voir ces projets sortir de terre pour permettre à chaque habitant de pratiquer son sport dans les meilleures conditions.

Ouverture aux Jeunes : les stages de vacances

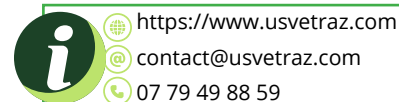
Vous n'avez pas pu obtenir de licence cette année ou vous souhaitez vous perfectionner ? Le club reste ouvert à la jeunesse ! Nous proposons des **stages de football** durant les vacances scolaires pour les enfants nés entre **2013 et 2021**.

C'est l'occasion idéale pour découvrir notre pédagogie, progresser dans une ambiance conviviale et partager les valeurs de notre maillot.

Dates des prochains stages :

- du 6 au 10 avril 2026
- du 6 au 10 juillet 2026
- du 24 au 28 août 2026

Le comité



<https://www.usvetraz.com>

contact@usvetraz.com

07 79 49 88 59

OXYGÈNE 74

Oxygène 74 est une association de randonneurs pédestres existant depuis 25 ans et qui couvre la Haute-Savoie et le Pays de Gex. Elle compte environ 150 membres et une dizaine d'animateurs. Depuis 2004, elle est affiliée à la FFRP (Fédération Française de la Randonnée Pédestre). Nous organisons des sorties de différents niveaux, plusieurs fois par semaine et ceci tout au long de l'année, avec des sorties particulières en raquettes ou crampons en hiver.

Les mardi, mercredi et le jeudi sont consacrés aux randos douces, le vendredi et le samedi à la marche nordique (2 niveaux) et le dimanche, des randos de différents niveaux sont proposées.

Plus de 300 sorties par an, 3 000 km parcourus sur les sentiers : de quoi satisfaire chacun !

Nos actions

Ces dernières années, l'Association était en sommeil. Le nouveau conseil d'administration, élu par l'Assemblée Générale souhaite s'ouvrir davantage et s'intégrer activement dans le paysage du Genevois et des différentes communes de Haute Savoie.

Pour cela, l'équipe où chacun participe selon ses compétences, ses expériences, ses relations et ses expertises, se réunit tous les trimestres.

Nous travaillons déjà en collaboration avec la Fédération Française Randonnée de Haute Savoie et un partenariat est en cours avec l'AGAS (Association Genevoise des Amis du Salève). Et ce n'est que le début de l'aventure !

Nos activités : des randonnées, mais pas seulement !

Les randonnées de différents niveaux sont le cœur de l'association, mais pas seulement.

Nous avons mis en place une activité de marche nordique, un sport de bien-être, respectueux du corps dont les bienfaits sur les articulations, le système cardio-vasculaire, les muscles, les os, le système respiratoire et le cerveau ne sont plus à démontrer. Ces sorties, encadrées par des animateurs compétents, formés et enthousiastes, sont un vrai succès.

Pour avoir des bâtons de prêt et permettre à toute personne voulant commencer la marche nordique, nous avons eu le privilège de recevoir une aide financière de l'ADPS Rhône-Alpes, représentée par Pierre Delieutra. Nous nous joignons à tous les marcheurs qui empruntent les bâtons pour les remercier publiquement !

Nous travaillons aussi pour ajouter à ce programme de nouvelles activités.

Notre « nouveau » site

Le nouveau site d'Oxygène accompagne nos adhérents et les personnes intéressées par la rando depuis 2022. Il est régulièrement mis à jour avec le programme des sorties et les albums photos. Il est devenu l'objet fondamental de notre communication et une mine d'informations pour tous ceux qui pratiquent la rando.

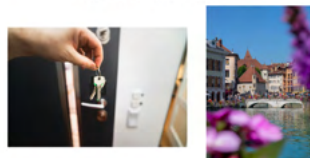
Allez faire un tour sur randonneeoxygene74.com
Et au plaisir de vous croiser sur les sentiers.

L'équipe d'Oxygène 74

PROPRIÉTAIRES



Profitez d'une consultation juridique gratuite pour explorer l'ensemble des aides financières et des possibilités de mise en location qui s'offrent à vous !



4 Avenue de Chambéry
74000 ANNECY
Téléphone : 04 50 45 79 72
Mail : contact@pls.adil74.org
Site internet : www.adil74.org



ADIL

L'ADIL est une association financée par les acteurs du logement, dont l'Etat et le Département, au service des propriétaires et des locataires de logements.

Si vous êtes actuellement propriétaire d'un bien immobilier en Haute-Savoie et que vous envisagez de le proposer à la location, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Profitez d'une **consultation juridique gratuite** pour explorer l'ensemble des aides financières et des possibilités de mise en location qui s'offrent à vous !

Dans ce contexte, plus d'une centaine de propriétaires ont cherché des conseils auprès de l'ADIL de Haute-Savoie.

Pourquoi pas vous ?

Pour en bénéficier, nous vous encourageons à contacter **gratuitement** l'ADIL en utilisant les informations fournies ci-dessous :

ADIL de la Haute Savoie : 4 Avenue de Chambéry, 74000 ANNECY
Par téléphone : 04 50 45 79 72 / Par mail : contact@pls.adil74.org
Site internet : www.adil74.org



Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Savoie

Mission confiée par :



En partenariat avec :



NOS VÉTRAZIENS ONT DU TALENT



PORTRAIT D'UN SKIEUR NATHAN COIGNY

Nathan COIGNY est né le 14 janvier 2010. Scolarisé aujourd'hui en sport-étude, en classe de seconde au lycée René Dwayne de Passy, il pratique au quotidien sa passion : le ski alpin.

Nathan Coigny raconte

« Je suis vétrazien d'origine, j'ai fait toutes mes classes de la maternelle au CM2 à l'école, Françoise Dolto. Dès mes 11 ans, je suis parti vivre à Sixt-Fer à Cheval dans une famille d'accueil en vue d'intégrer le collège Jacques Brel de Taninges, où il existe une branche sport étude « ski ». Aujourd'hui, je suis en seconde en classe « ski » au lycée René Dwayne de Passy.

Parallèlement à mes études, je suis affilié au Ski Club de Samoëns qui m'entraîne et que je représente en compétition. Le ski alpin est une discipline demandant une bonne condition physique, notamment en termes de force, d'endurance et de flexibilité. Évidemment la technique y tient un rôle important et c'est un sport d'extérieur, de montagne, donc qui nécessite d'accepter les aléas liés aux facteurs météorologiques, une adaptation en fonction du terrain, de la qualité de la neige ou de la visibilité.

Inscrit dans la catégorie des « Natif de 2010 », je vais pratiquer encore cette saison trois disciplines qui sont le slalom, le géant, et le super géant. La différence entre les trois est l'écartement des portes, et par conséquent la longueur des skis. Ma discipline de prédilection reste le slalom.

Depuis tout petit et mes premières pistes à Samoëns, le ski s'est avéré une passion. La rencontre avec un entraîneur du Ski Club de Samoëns a poussé mes parents à m'inscrire au Club. Les résultats prometteurs dans le district, Arve et Giffre, m'ont poussé à continuer la compétition.

Pour se faire, mon rythme scolaire est adapté : à savoir, je suis libéré cinq jours par semaine l'hiver pour les compétitions ou les entraînements de ski et le reste de l'année, je suis de nombreux entraînements physiques.

De mon côté, je pratique de nombreux sports comme le VTT, le trail, la course à pied pour parfaire ma condition.

Parmi mes meilleurs souvenirs en course : la deuxième place en slalom à Val Cenis lors des Écureuils d'Or (deuxième étape du championnat de France 2025 des moins de 16 ans), ou encore une victoire en coupe d'argent (niveau départemental) à 14 ans sur mes terres à Samoëns, devant de nombreux supporters locaux.

Cette saison, j'entame ma deuxième et dernière année en catégorie des moins de 16 ans et j'espère améliorer ma neuvième place finale en championnat de France de slalom (2^{ème} des « 2010 ») et obtenir de bons résultats en géant (5^{ème} des « 2010 » l'an passé). »



ÉQUITATION SAUT D'OBSTACLES



PORTRAIT D'UNE SPORTIVE ODÉLIE SAVORNIN

Le Magazine : Bonjour Odélie, présentez-vous. Depuis quand habitez vous Vétraz-Monthoux ? Quel sport pratiquez-vous ? Quel est votre parcours sportif ?

Odélie : Je m'appelle Odélie Savornin, j'ai 18 ans, j'habite à Vétraz-Monthoux depuis 2019. Je suis cavalière depuis l'âge de mes quatre ans au Poney Club de Presinge. J'ai commencé la compétition à l'âge de 11 ans et depuis, je n'ai jamais arrêté.

Le Mag : En compétition dans ce club, qu'avez-vous remporté ?

Odélie : Au sein de ce club, j'ai obtenu trois récompenses :

- Médaille de bronze des championnats Romand 2025 en R 120 (obstacles d'1.20m),
- Vice-championne Genevoise 2025,
- Championne Genevoise 2024.

Le Mag : Que pouvez-vous dire de votre discipline sportive ?

Odélie : L'équitation est un sport très varié qui regroupe de nombreuses disciplines, mais moi je suis cavalière de saut d'obstacles. On dit que c'est le seul sport individuel qui se pratique à deux. C'est un sport qui reflète la complicité du cavalier et de son cheval dans leur performance, et qui demande beaucoup de temps et de travail.

Le Mag : Pouvez-vous expliquer cette pratique ainsi que ses règles ?

Odélie : La discipline que je pratique est le saut d'obstacles. Elle consiste à réaliser un parcours sans pénalité d'environ 12 obstacles en franchissant chaque obstacle du premier coup, sans faire tomber de barre, le plus rapidement possible. Chaque barre tombée ou refus est pénalisé de quatre points, mais au bout de trois refus ou d'une chute, c'est l'élimination.

Le Mag : Quelles sont les qualités requises pour performer dans ce sport ?

Odélie : Pour performer dans cette discipline, il faut être persévérant, être patient, avoir un esprit compétitif mais avant tout il faut être passionné et respectueux des chevaux.

Le Mag : Qu'est-ce qui vous a amené à persévérer ?

Odélie : La passion pour les chevaux et particulièrement pour Quiriosa, ma jument belge de 9 ans. Parce qu'avant le sport il y a surtout la relation avec l'animal avec qui l'on est tous les jours. Et si ça ne va plus, on n'a pas d'autres choix que de persévérer et d'être patient. La compétition ne reflète qu'une petite partie du quotidien d'une cavalière.

Le Mag : Comment se passent les entraînements, leurs fréquences ?

Odélie : Chaque cavalier a un entraînement personnalisé, mais généralement je consacre un jour au saut d'obstacles, deux ou trois jours ou je travaille uniquement sur du dressage et le reste de la semaine est consacré à des balades en extérieur, des jours de repos ou du travail à pied.

Le Mag : Quel est l'un de vos plus beaux souvenirs sportifs ?

Odélie : Mes plus beaux souvenirs sont les championnats Romand 2025 ou Quiriosa et moi avons gagné la médaille de bronze. Mais aussi notre titre de championne Genevoise junior en 2024 et vice-championne genevoise 2025.

Enfin je garde un très beau souvenir de mon passage avec Quiriosa lors d'une épreuve de sauts au concours hippique international de Genève en 2024.

Le Mag : Quels sont vos projets et perspectives ?

Odélie : J'aimerais arriver à poursuivre la compétition en parallèle de mes études et aller chercher de nouvelles médailles ou titres tout en continuant à m'amuser et prendre du plaisir dans ce sport.



*Le Magazine félicite Odélie et Nathan,
les encourage à poursuivre leur passion
et leur souhaite d'exceller dans
les domaines de leur choix !*



PORTRAITS D'ICI

NATUROPATHIE À VÉTRAZ-MONTHOUX REPRENEZ LE POUVOIR SUR VOTRE SANTÉ NATURELLE



Face aux pressions du quotidien, retrouver un équilibre durable entre corps et esprit est essentiel. C'est dans cette optique que j'ai ouvert mon cabinet de naturopathie à Vétraz-Monthoux, proposant une approche globale pour vous accompagner vers un mieux-être authentique.

Mon rôle : vous rendre acteur de votre santé.

Notre parcours débute par un Bilan de Vitalité (1h30-2h), un espace d'écoute bienveillant et strictement confidentiel. Nous y identifions les causes de vos déséquilibres pour établir un programme sur mesure. Les séances de suivi permettent d'ajuster ce cap selon votre évolution.

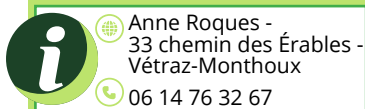
Pour harmoniser corps et esprit, je propose également : La réflexologie plantaire, le massage assis Amma, les fleurs de Bach et la photostimulation.

Précision importante sur la pratique : La naturopathie est une approche préventive et complémentaire. Elle ne remplace pas la médecine conventionnelle : je ne pose pas de diagnostic médical et n'interromps jamais un traitement. Consultez toujours un médecin pour tout symptôme persistant.



Anne O' Naturel

Naturopathe
Réflexologue plantaire



Anne Roques -
33 chemin des Érables -
Vétraz-Monthoux
06 14 76 32 67

AURÉLIE, VOTRE DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR VOTRE SANTÉ

Après 20 ans dans les ressources humaines à écouter, conseiller et accompagner salariés et employeurs, Aurélie a choisi de relever un nouveau challenge en allant plus loin dans l'accompagnement humain. Animée par l'envie d'aider chacun à mieux prendre soin de sa santé, elle se lance dans le domaine de la diététique et nutrition.

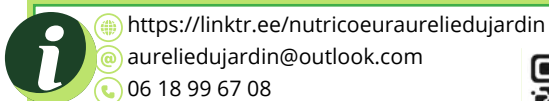
Pour exercer son nouveau métier avec rigueur et expertise, elle a repris ses études et obtenu le BTS Diététique, diplôme d'état indispensable pour exercer en qualité de diététicienne-nutritionniste : « À 42 ans, j'ai tout recommencé ! » confie-t-elle avec enthousiasme.

Aujourd'hui diététicienne-nutritionniste en libéral, elle vous propose :

Un accompagnement personnalisé 100 % en visio, accessible et flexible.

Que vous souhaitiez entreprendre un rééquilibrage alimentaire, perdre du poids durablement, ou adapter votre alimentation à votre pathologie (diabète, troubles cardiovasculaires, hypertension...), elle élabore avec vous un programme individualisé, respectueux de votre rythme et de vos habitudes alimentaires. L'alimentation méditerranéenne reconnue comme étant la plus cardioprotectrice et neuroprotectrice est un des piliers de son accompagnement.

Des ateliers et actions de prévention en entreprise, association ou collectivité afin de sensibiliser les équipes aux enjeux majeurs de santé publique : prévention des maladies cardiovasculaires, du diabète, de l'hypertension et des troubles liés à une alimentation déséquilibrée. Une démarche bénéfique à la fois pour le bien-être individuel et pour la dynamique collective.



<https://linktr.ee/nutricoeuraureliedujardin>
aureliedujardin@outlook.com
06 18 99 67 08



Convaincue que la prévention par l'alimentation est un levier essentiel pour préserver durablement sa santé, Aurélie accompagne chacun vers des habitudes alimentaires équilibrées, réalistes et pérennes.
« Parce que bien manger, c'est avant tout prendre soin de soi. »

QUAND CRÉER PERMET DE DIRE CE QUE LES MOTS NE PEUVENT EXPRIMER...



Angélique Vendange vient d'ouvrir l'espace d'art-thérapie
« Art & Eveil » à Vétraz-Monthoux.

L'art-thérapie, qu'est-ce que c'est ?

L'art-thérapie invite chacun à s'exprimer autrement grâce à la créativité. À travers différents supports artistiques (modelage, collage, peinture, dessin, textile ...) il devient possible d'explorer ses émotions, de se reconnecter à soi et de prendre un moment pour souffler dans un cadre bienveillant. L'art thérapie accompagne la santé mentale en donnant forme à nos émotions et en cultivant le mieux-être.

A qui s'adresse l'art-thérapie ?

L'art-thérapie s'adresse à toute personne souhaitant prendre un temps pour elle ou ayant besoin d'un soutien pour traverser une période de changement : séparation, annonce de maladie, déménagement, décès, burn-out, changement ou perte d'activité, etc. L'espace Art & Eveil propose des séances d'art-thérapie en individuel ouvertes aux enfants, adolescents et adultes. Cette pratique est accessible à tous.

Est-il nécessaire d'avoir des connaissances artistiques pour faire de l'art-thérapie ?

Non, aucune compétence artistique n'est nécessaire.

Dans ce processus, il ne s'agit pas de produire une œuvre esthétique ni d'apprendre des techniques artistiques. L'essentiel réside dans l'expérience vécue pendant la création : manipuler la matière, choisir les couleurs, assembler, transformer... Ces gestes permettent d'exprimer autrement ce qui se passe à l'intérieur de soi. Cette forme d'accompagnement s'appuie sur l'idée que la créativité peut soutenir l'équilibre émotionnel et favoriser la connaissance de soi. L'acte créatif devient alors un support pour mieux comprendre ses ressentis et mobiliser ses ressources personnelles. Les matériaux, les formes et les textures deviennent des moyens d'expression qui ouvrent un dialogue entre l'imaginaire, les émotions et le corps.

L'important n'est pas de savoir dessiner ou créer « quelque chose de beau », mais l'important est de vivre l'expérience du processus créatif pour lui laisser la place d'agir dans un cadre bienveillant et sans jugement. Chaque personne est accueillie telle qu'elle est, avec son histoire et à son rythme.



« Je serai ravie de vous accompagner si vous en ressentez le besoin. Mon espace art-thérapeutique se situe au 33, chemin des Erables à Vétraz-Monthoux. Vous pouvez me contacter au 06 01 42 22 66, par mail art.et.eveil@gmail.com ou en ligne, sur mon site internet <https://www.art-et-eveil.fr>. »

Angélique Vendange

Retrouvez Anne, Aurélie et Angélique dans leur espace santé,
au 33 chemin des Érables à Vétraz-Monthoux

VOUS FÊTEZ VOS NOCES D'OR OU DE DIAMANT ? FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Votre commune est heureuse de mettre à l'honneur les couples qui fêtent leurs noces d'or (50 ans de mariage) ou de diamant (60 ans...). Si vous êtes concernés ou si vous avez des parents qui le sont, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie en contactant le service Communication (04 50 37 32 09) ou en envoyant un mail sur accueil@vetrazmonthoux.fr

Au plaisir d'une prochaine rencontre...

PORTRAITS D'ICI



RENCONTRE AVEC HÉLÈNE VIBOUREL

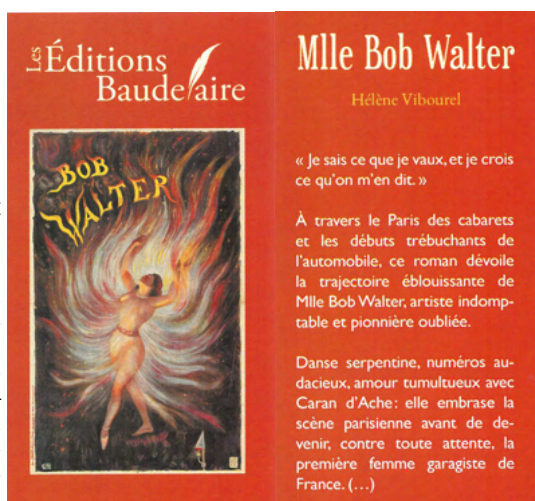
Curieuse de nature, Hélène Vibourel est passionnée par les mots et les histoires.

Après un début de carrière à Paris, dans l'hôtellerie de luxe, elle décide à la naissance de sa fille, de partir au bon air et se stabilise dans la région franco-genevoise, plus exactement à Vétraz-Monthoux où elle réside depuis 1997.

Elle crée son agence de communication, poursuit sa carrière dans l'édition touristique et devient rédactrice en chef du « Petit Futé Genève », tout en retournant sur les bancs de l'Université de Genève pour obtenir son Certificat en Patrimoine et Tourisme. Elle écrit ensuite un livre intitulé « Genève en ZigZag » paru aux éditions Slatkine.

Aujourd'hui, elle signe, avec *Mlle Bob Walter*, paru début 2026 aux éditions *Baudelaire*, son premier roman consacré à une femme du passé résolument en avance sur son temps.

Mlle Bob Walter a réellement existé du temps de la Belle Époque avec un parcours de vie hors du commun : chanteuse et danseuse de cabaret à Paris, dompteuse de fauves et contre toute attente... ou presque, première femme garagiste à Paris.



UN PROJET CULTUREL EN DEVENIR : LANÇONS ENSEMBLE LE SALON DES AUTEURS

Notre commune regorge de talents... et parmi eux, de plus en plus de passionnés d'écriture, d'illustration et de création littéraire. Auteurs confirmés, écrivains en devenir, amateurs de poésie, conteurs, illustrateurs : vous êtes nombreux à faire vivre les mots et les images au quotidien.

Forte de cette richesse, la municipalité souhaite donner une nouvelle dimension à cette dynamique et redonner une place centrale au livre, en envisageant la création d'un événement dédié au livre et à la création artistique : un salon des auteurs en donnant de la visibilité aux écrivains du territoire.

Cet événement, que nous aimerions organiser dès cette année ou l'année prochaine, se veut avant tout un moment de rencontre, de partage et de découverte. Il pourrait réunir auteurs locaux, lecteurs, curieux, écoles et familles autour de dédicaces, d'ateliers d'écriture, de lectures, d'expositions et d'échanges conviviaux.

Mais pour que ce projet prenne vie, nous avons besoin de vous !

Vous êtes auteur(e), publié(e) ou non, passionné(e) d'écriture, illustrateur(trice), dessinateur(trice), membre d'une association culturelle ou littéraire, ou simplement intéressé(e) par ce projet ; **faites-vous connaître !**

Nous lançons aujourd'hui un appel à toutes les personnes souhaitant participer à la réflexion et, pourquoi pas, à l'organisation de cet événement. Vos idées, votre expérience et votre enthousiasme seront précieux pour imaginer ensemble un salon qui nous ressemble.

Intéressé(e) ? Contactez la mairie ou inscrivez-vous auprès du service culturel afin de rejoindre ce projet collectif : communication@vetrazmonthoux.fr

Ensemble, faisons de notre commune un lieu où les mots prennent vie et où la créativité se partage !



L'ÉCHO DU CONSEIL ... LES DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site internet de la commune.

Délibération n° 2025-055 du 23.06.2025 Acquisition en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 7 surfaces commerciales – opération LE MONTEZIA, 5 route des Hutins

Un permis de construire a été délivré à SAS CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER le 5 août 2024 sous le numéro PC 074 298 24 V 0012, pour la construction d'un ensemble immobilier de 41 logements, dont 12 en Bail Réel Solidaire et 7 surfaces commerciales.

Ce permis de construire a été transféré au profit de la société VETRAZ 5 ROUTE DES HUTINS, aux termes d'un arrêté du 8 octobre 2024 délivré par la mairie de VETRAZ-MONTHOUX sous le numéro PC 074 298 24 V 0012. T01.

Une demande de permis de construire modificatif a été déposée le 15 avril 2025, pour la construction d'un ensemble immobilier de 43 logements, dont 13 en Bail Réel Solidaire et 7 surfaces commerciales.



Dans le cadre de la dynamisation du centre-bourg, la commune de Vétraz-Monthoux souhaite maîtriser la dynamique commerciale en se portant acquéreur des 7 surfaces commerciales prévues au RDC de l'opération. Cette acquisition s'inscrit dans une démarche de soutien du commerce de proximité, apportant des activités de service aux Vétraziens.

Lesdits commerces d'une superficie totale de 897,04 m² sont identifiés de la façon suivante au règlement de copropriété du MONTEZIA :

Bâtiment A (RDC) :

- Cellule commerciale n°1 : 145,61 m²
- Cellule commerciale n°2 : 44,92 m²
- Cellule commerciale n°3 : 58,52 m²
- Cellule commerciale n°4 : 47,62 m²
- Cellule commerciale n°5 : 57,82 m²
- Cellule commerciale Restaurant : 200,39 m² et un local poubelle de 8,77 m² exclusivement dédié à ce local.

Bâtiment B (RDC) :

- Cellule commerciale n°6 : 333,39 m²

Cette acquisition est prévue en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA). Les locaux seront livrés en l'état : « finition brute » hors d'eau, hors d'air, chapes réalisées et fluides laissés en attente. Etant précisé que les travaux doivent être achevés à la fin du 3^{ème} trimestre 2027.

Le prix de vente fixé à 2 300 € HT/m², porte le coût de l'acquisition à 2 063 192,00 € HT, soit 2 475 830,40 € TTC.

Acquisition de ces 7 surfaces commerciales, d'une superficie totale de 897,04m², au prix de 2 475 830,40€ TTC.

Délibération n° 2025-056 du 23.06.2025 Programme de 13 logements réalisés en Bail Réel Solidaire – participation à l'acquisition foncière

Le dispositif de bail réel solidaire - BRS - est un dispositif d'accession sociale à la propriété pérenne, maintenu abordable financièrement sur le long terme pour les ménages aux revenus modestes éligibles successifs, en préservant les subventions publiques immobilisées dans ce foncier. Il permet de dissocier le foncier (terrain), restant propriété de l'organisme foncier solidaire et du bâti, devenant la propriété du ménage pour faire baisser le prix des logements.

L'Établissement Public Foncier Local - EPF 74 - est une structure dont le rôle consiste à acquérir des terrains, en vue de leur aménagement, par un tiers chargé de la construction de logements, de nouveaux quartiers ou encore d'équipements publics, pratique des acquisitions stratégiques qui se nomment le portage de terrains. Elle s'appuie sur un Groupement d'Intérêt Public créé en 2018 : la Foncière, dont la commune est membre via l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Annemasse – les Voirons Agglomération.



L'ÉCHO DU CONSEIL

Statutairement, toute opération financée par La Foncière doit être équilibrée et les communes sur le territoire desquels se trouve le bien faisant l'objet d'une acquisition, ou, de toute autre opération, doivent financer 25% minimum du coût de l'acquisition ou de l'opération.

En date du 20 décembre 2024, le Conseil d'administration de l'EPF 74 a approuvé le projet « Montézia », route des Hutins, à l'initiative du Crédit Agricole Immobilier, soumis par la Foncière en vue de produire des logements en BRS.

Le projet de bail réel solidaire se réalisera sur les parcelles cadastrées C1016, C1018, C1019, C1021, C1023, C1030, C1035, C1036, C1038, C1041 pour une superficie totale de 6 120m².

La répartition financière est la suivante :

- Le foncier :
- Superficie : 6 120 m²
- Coût de la charge foncière pour La Foncière : 570 834 € TTC
- Fonds propres :
 - 250 000 € apportés par la commune
 - 320 834 € apportés par l'EPF 74 (400 € / m²)

Le projet :

- Surface construite : 826.85 m² habitables
- 13 logements avec deux places de stationnement par logement
- Redevance foncière : 1.25 € / m² SHAB / mois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE la participation financière de la Commune à hauteur de 250 000 €.

Délibération n° 2025-083 du 21.07.2025

Création de postes dans le cadre du renforcement dans les services Enfance et Éducation

Dans le cadre de l'évaluation des organisations, des effectifs et des 21 mesures annoncées à l'été 2025, la commune engage une réorganisation partielle de ses effectifs afin de garantir une continuité de service renforcée, une meilleure sécurisation des pratiques et une plus grande réactivité en cas d'absence.

À ce titre, il est proposé la création de plusieurs postes structurés autour de deux axes principaux :

1. Création d'un pool de remplaçants polyvalents (ATSEM / Animateurs)

Afin de limiter les effets des absences non anticipées et de mieux assurer la stabilité des équipes au contact des enfants, la collectivité souhaite créer un pool de personnel «volant», composé de titulaires ou contractuels, capables d'intervenir rapidement en renfort :

- sur les temps scolaires et périscolaires, en appui des équipes ATSEM ;
- sur les temps périscolaires, en appui des équipes d'animation.

Les agents affectés à ce pool seront placés sous l'autorité fonctionnelle conjointe des services EJE et Richesses humaines, avec une planification centralisée et une formation à la polyvalence des missions.

Cette organisation permettra :

- une meilleure anticipation des remplacements,
- une souplesse accrue dans la gestion des effectifs,
- et un encadrement plus poussé des enfants.

2. Création d'un poste de « référent des pratiques éducatives » rattaché au service Prévention

Dans un objectif de fiabilisation des procédures et de sécurisation du fonctionnement quotidien des équipes, il est proposé la création d'un poste de référent qualité périscolaire rattaché au service Prévention.

Les missions de cet agent consisteront à :

- vérifier quotidiennement sur le terrain l'application des consignes et règles d'organisation définies par la collectivité (plannings, taux d'encadrement, transmissions, affectations d'agents, documents obligatoires, sécurité des locaux, etc.) ;
- rédiger des observations et préconisations formalisées à l'attention des encadrants de terrain et de la direction et rapportées chaque semaine à la direction et chaque mois au Maire ;
- signaler toute situation à risque ou dysfonctionnement, dans une logique de prévention active ;
- gérer l'adresse mail « vigilance@vetrazmonthoux.fr »

Ce poste a vocation à renforcer une culture commune de rigueur, à soutenir / encadrer/ contrôler les responsables de terrain et à favoriser la traçabilité des actions, en complémentarité avec les services EJE, RH et Prévention.

Ces créations de postes s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, de prévention des risques et de sécurisation de l'accueil des enfants sur le temps scolaire (ATSEM) et périscolaire (animateur).

Délibération n° 2025-114 du 27.10.2025

Révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : débat n° 2 du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Suite à l'évolution des débats dans le cadre de la consommation des espaces naturels et notamment par la prise en compte de la mutualisation de cette consommation pour les projets structurant au niveau de l'agglomération, il convient de débattre à nouveau le PADD du PLU avec quelques ajustements. Il est important de rappeler que ces ajouts ne remettent pas en cause le projet politique initialement débattu et s'inscrit dans une continuité avec seulement la mise à jour de données et reformulation.

Vu le code de l'urbanisme et, notamment les articles L151-2, L151-5 et L153-12.

Vu la délibération du conseil municipal n° 2022.106 du 14/11/2022 prescrivant la révision du Plan local d'Urbanisme. Vu le débat sur les orientations du PADD qui s'est tenu lors de la séance du conseil municipal du 04 mars 2024 portant le n° 2024.015.

Considérant que l'article L151-2 du code de l'urbanisme prévoit que les PLU comprennent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ;

Considérant qu'aux termes de l'article L151-5 du code de l'urbanisme, la PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protections des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de mise en bon état des continuités écologiques ;

Qu'il arrête des orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le

développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune ;

Qu'il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain ;

Conformément à l'article L 153-12 du code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du conseil municipal, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de plan Local d'urbanisme.

Les grandes orientations du PADD de Vétraz-Monthoux sont présentées au Conseil municipal :

Axe 1 – Préserver notre cadre de vie, l'atout majeur de notre territoire

- Préserver l'armature écologique du territoire au travers de la prise en compte de la trame verte et bleue ;
- Une position anticipatrice sur la question de la durabilité des ressources naturelles et des énergies (foncier, ressource en eau, énergies) ;
- Maîtriser et réduire les sources de pollutions et de nuisances ;
- Prévenir et réduire la vulnérabilité du territoire et des populations aux risques naturels et technologiques ;
- Participer à la réduction et à la gestion des déchets ;
- Préserver et valoriser un cadre de vie apaisé et de qualité
- Protéger le patrimoine bâti comme support de cohésion urbaine ;
- Accompagner la densification et caractériser les espaces de transitions paysagères.

Axe 2 – Répondre aux besoins des habitants de Vétraz-Monthoux

- Maîtriser la croissance démographique et le rythme de production de logements ;
- Répondre aux besoins en logements pour accueillir les populations nouvelles et encourager le parcours résidentiel sur le territoire ;
- Dynamiser le centre-bourg et poursuivre la structuration urbaine ;
- Organiser le développement urbain facilitant les accessibilités des pôles d'animation de la commune et ainsi construire un projet à l'échelle des mobilités actives ;
- Accompagner la qualité du cadre de vie, la fonctionnalité et la qualité des services, y compris les communications numériques ;
- Organiser la structure urbaine en facilitant les mobilités alternatives.

Axe 3 – Promouvoir le rayonnement économique de Vétraz-Monthoux

- Conserver un tissu d'activités diversifiées et créateur d'emplois ;
- Organiser l'accueil et le développement des activités commerciales et des services marchands ;
- Faciliter la pérennité des activités agricoles ;
- Conforter l'offre de loisirs et de tourisme de proximité entre Léman et Mont-Blanc.

Synthèse des objectifs de modération de la consommation d'espace

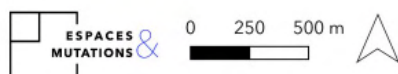
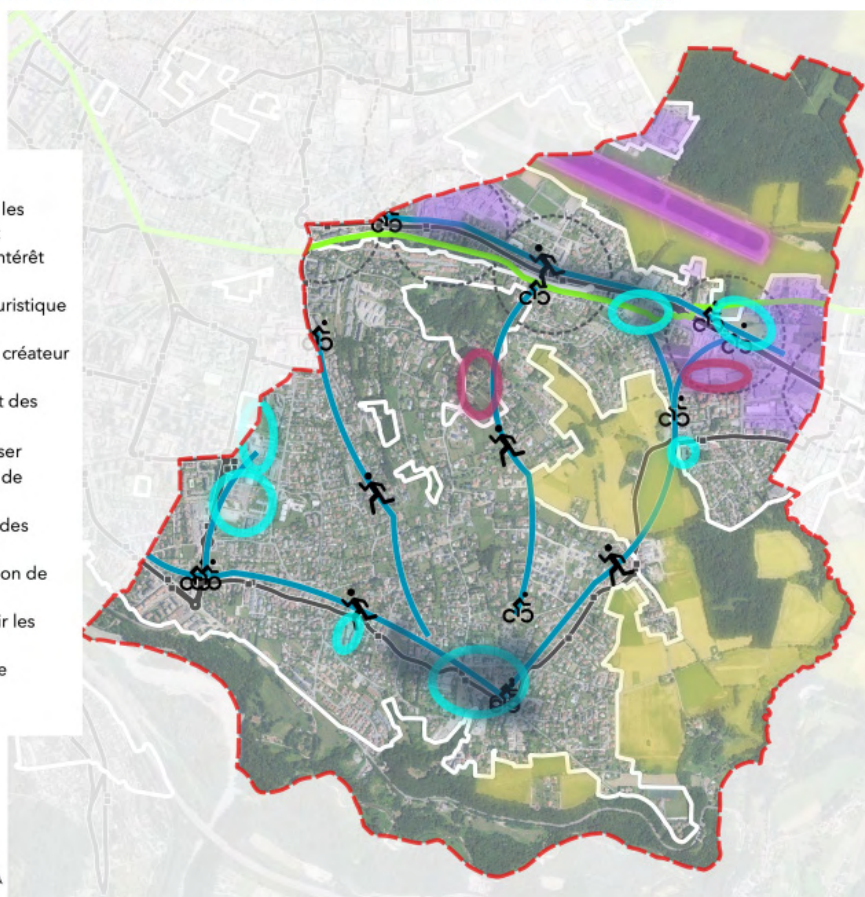
- Tendre vers une diminution de 50% du rythme de consommation d'ENAF par rapport à la période 2011-2021.

SYNTHESE DES AXES SOCIAUX ET ECONOMIQUES DU PADD

Synthèse du PADD

Synthèse du PADD

- Recentrer le développement urbain dans les secteurs préférentiels de développement
- Conforter les équipements publics ou d'intérêt général
- Permettre le développement de l'offre touristique et de loisirs
- Conserver un tissu d'activités diversifié et créateur d'emploi
- Permettre l'exploitation de l'aérodrome et des activités annexes
- Préserver les espaces agricoles à pérenniser
- Contenir l'urbanisation future à l'intérieur de l'enveloppe urbaine
- Privilégier le développement à proximité des arrêts du TCSP
- Lier la densification urbaine et la production de logements à la qualité des dessertes
 - Tenir compte des arrêts de TC pour définir les secteurs de développement
- Renforcer et diversifier les modes actifs de circulation
- Renforcer l'accès à la voie verte





LE FRELON ASIATIQUE (VESPA VELUTINA), COMMENT LE RECONNAITRE ?

Le frelon asiatique (*Vespa Velutina*) est une espèce exotique envahissante apparue en France en 2004.

Prédateur de nombreuses espèces, dont les pollinisateurs comme les abeilles, le frelon s'est rapidement révélé comme un danger pour les écosystèmes, mais également une menace pour les populations humaines. Le frelon asiatique n'a pas de prédateur.

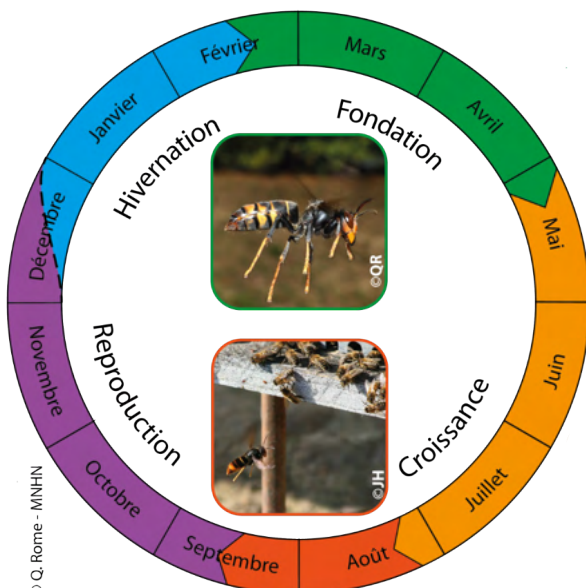
Le frelon asiatique en quelques chiffres clés (source le GDS des Savoie) :

- pour 2025, 2332 nids ont été signalés en Savoie et Haute-Savoie ;
- la consommation d'insectes en kilogrammes pour une colonie de frelon asiatique = 11kg (dont 40% d'abeilles)

Lorsqu'il est seul, le frelon asiatique n'est pas agressif. Cependant, si vous approchez d'un nid à moins de 5m, les attaques sont alors collectives et très agressives.

Calendrier saisonnal

Le piégeage des fondatrices, c'est le moment !

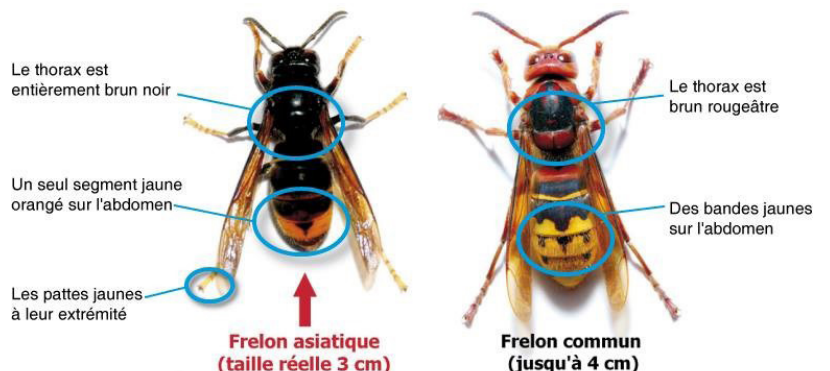


Larves de frelon asiatique, ou frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*) dans un nid qui vient d'être détruit.

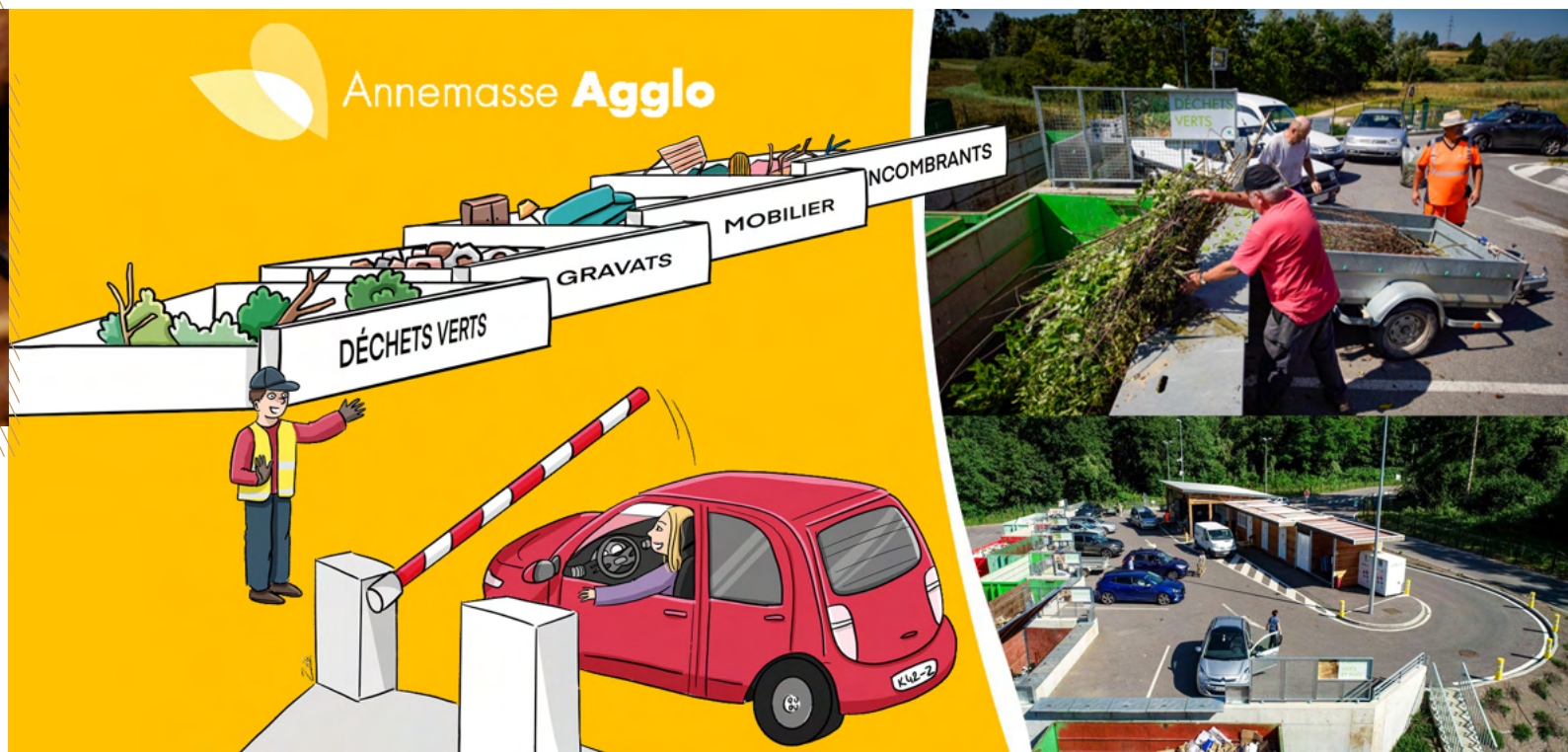
Que faire si vous avez un nid de frelons asiatiques sur votre terrain ?

N'essayez pas de détruire vous-même le nid : cette démarche doit être réalisée par un professionnel.

Afin de cartographier la progression de l'invasion, il est nécessaire de déclarer votre nid sur www.frelonasiatiques.fr ou en flashant le QR code ci-contre.



Le frelon asiatique, comment le différencie-t-on ?



ANNEMASSE AGGLO : LE RÈGLEMENT DES DÉCHETTERIES ÉVOLUE !

Annemasse Agglo met en place de nouvelles règles d'accès et d'utilisation des déchetteries pour améliorer le service, faciliter la gestion des flux et garantir un usage équitable pour tous les usagers.

Pour les particuliers

- **Inscription obligatoire** : vous devez vous inscrire et faire valider votre compte avant votre première visite en déchetterie.
- **Limitation quotidienne** : maximum 4 passages par jour sur l'ensemble du réseau des déchetteries.
- **Véhicules commerciaux et camionnettes** : limite de 24 passages par an.
- **Véhicule de prêt ou location** : possibilité d'enregistrer temporairement un véhicule emprunté pour la journée.

Pour les professionnels

- **Site unique** : accès uniquement sur la déchetterie de Vétraz-Monthoux.
- **Horaires** : du lundi au vendredi uniquement - accès interdit le samedi.
- **Pesée obligatoire** à l'entrée et à la sortie (badge de pesée requis).

Règles communes à tous

- **Tri préalable obligatoire** : vos déchets doivent être triés AVANT votre arrivée sur site.
- **Respect des consignes** de tri, de circulation et instructions des gardiens.
- **Courtoisie et respect** envers le personnel et les autres usagers.
- **Informations exactes** : vos données d'inscription doivent être conformes à la réalité.
- **Récupération strictement interdite** des objets ou matériaux dans les déchetteries.

Sanctions en cas de manquement

Les infractions suivantes peuvent entraîner des sanctions : fraude, insultes, menaces (verbales ou physiques), non-respect du tri ou des consignes des gardiens, fausses informations lors de l'inscription.

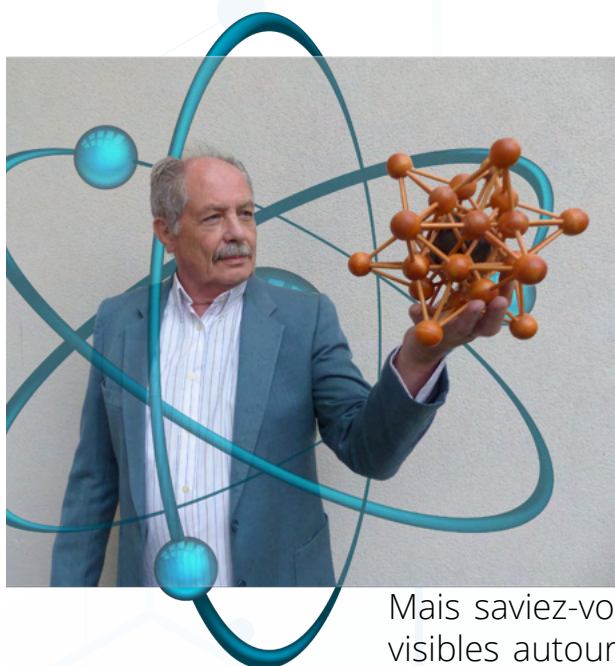
Procédure graduée :

1. Courrier de rappel : Premier avertissement officiel ;
2. Exclusion temporaire selon la gravité des faits ;
3. Poursuites judiciaires en cas d'infractions graves.



Pas encore inscrits ?

Inscrivez-vous dès maintenant pour accéder aux déchetteries de l'Agglo via <https://dechetteries.annemasse-agglo.fr/>



DÉCOUVRIR LA PHYSIQUE : UNE CLÉ POUR COMPRENDRE LA NATURE

La physique est une science fascinante, souvent perçue comme complexe, mais qui est en réalité une tentative humaine de répondre à des questions simples sur la nature. Comment les objets tombent-ils ? Pourquoi le ciel est-il bleu ? Comment fonctionne une ampoule électrique ? Ces questions simples trouvent leurs réponses grâce à la physique.

Mais saviez-vous que cette discipline ne se limite pas aux phénomènes visibles autour de nous ? Pour ce troisième volet consacré à la science, explorons ensemble :

CYCLE HUMAIN – CYCLE NATUREL

La grande respiration qui nous unit

Chaque jour, sans même y penser, nous traversons un cycle complet. Et ce cycle, que nous croyons personnel, intime, isolé... est en réalité **un reflet miniature de la Nature elle-même**. Nos vingt-quatre heures sont un concentré de printemps, d'été, d'automne et d'hiver. Une petite année qui recommence toutes les nuits. Comprendre cela, c'est déjà réapprendre à vivre.

Le cycle journalier de l'être humain

Nos journées ressemblent à une grande vague de lumière.

Le matin, lorsque nous ouvrons les yeux, c'est comme si le monde recommençait.

Le corps sort de son silence nocturne avec une douceur prudente : le cerveau s'éveille, les muscles se détendent, la respiration s'approfondit. C'est notre **printemps intérieur** ; celui des idées neuves et des premières forces.

À midi, tout est plus clair, plus vif.

Notre attention est à son apogée, notre énergie bat son plein, nos gestes sont précis. Comme l'été, c'est une période de **maturité**, où l'on accomplit le plus.

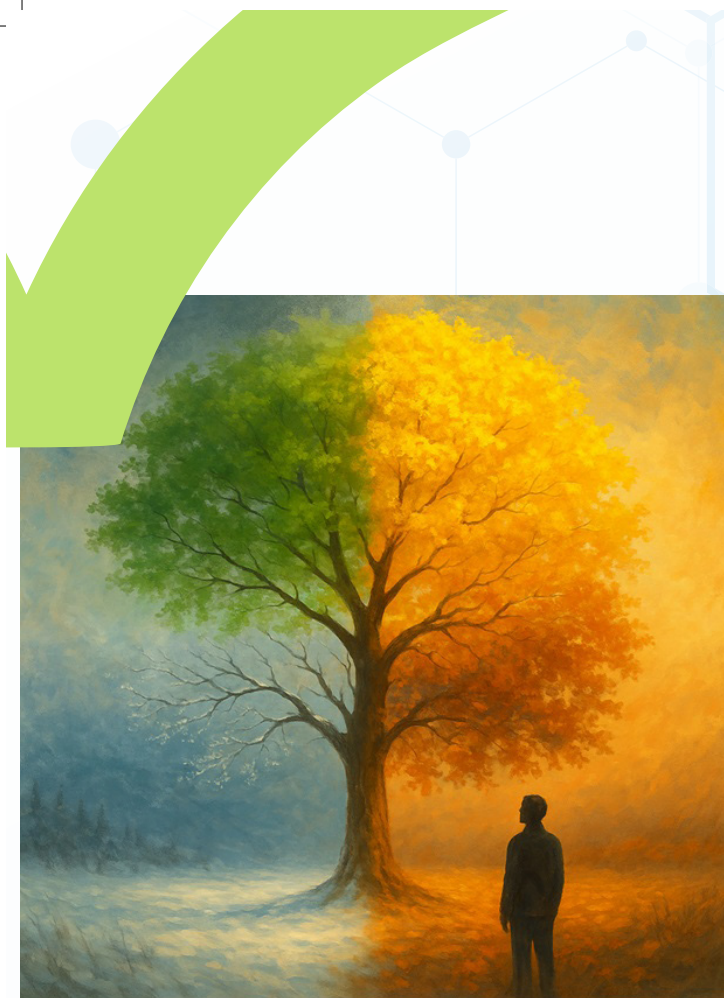
Puis vient l'**après-midi**, moment plus calme où la concentration s'effiloche, où le corps recherche un tempo plus tranquille. C'est l'**automne de la journée**, celui des bilans rapides, des ajustements, de la transition.

Et enfin, **le soir** invite à la lenteur.

La nuit ferme le cercle. Le repos répare, la mémoire se consolide, les cellules travaillent en silence. C'est notre **hiver**, indispensable à la renaissance du lendemain.



Chaque être humain porte ainsi en lui un cycle complet, une petite Terre qui respire selon son propre rythme.



Le cycle annuel de la nature

La Nature avance, elle aussi, au fil d'un mouvement circulaire que rien n'arrête.

Le printemps jaillit, fragile et puissant à la fois. C'est l'heure des bourgeons, des premiers pas de la vie, des couleurs qui reviennent. L'air lui-même semble se réveiller.

L'été installe la force, la plénitude, la chaleur. La Nature se déploie sans retenue : le soleil monte, les fruits mûrissent, le vivant atteint l'apogée de son activité.

L'automne est le temps du partage. Les arbres libèrent leurs feuilles, les animaux préparent leurs réserves, et tout ralentit avec une sagesse tranquille.

Puis arrive **l'hiver**. Un silence apparent, un repos profond qui n'est pas immobilité : sous la surface, la vie se reconstruit, se polit, s'organise pour revenir plus forte.

La Nature sait, depuis des millénaires, que chaque saison a sa raison d'être.

Deux cycles... un même langage

Lorsque l'on met côte à côte ces deux mouvements (la journée humaine et l'année naturelle) une évidence se dessine :

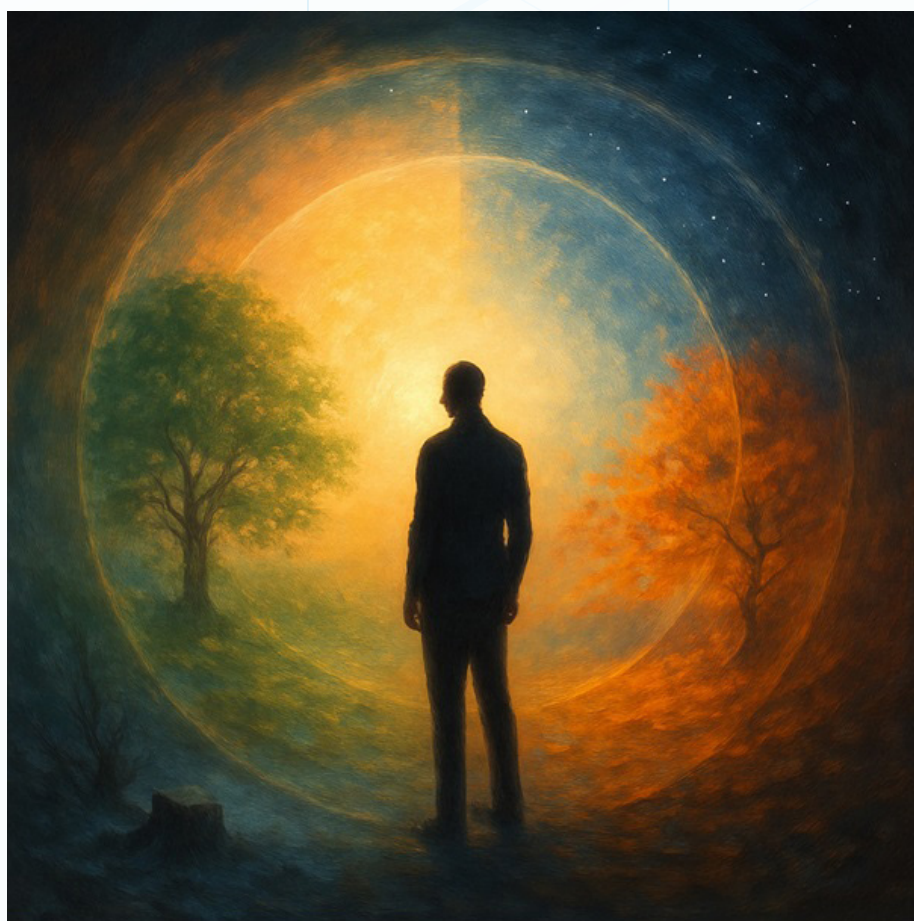
nous sommes faits du même rythme que la Terre.

- Le matin ressemble au printemps : tout commence.
- Le midi est l'été : on rayonne, on agit.
- L'après-midi est l'automne : on ralentit, on s'ajuste.
- La nuit est l'hiver : on se retire, on renaît.

Il n'y a là aucune métaphore forcée.

C'est une correspondance profonde, presque biologique : **le vivant fonctionne en spirales, en alternances, en souffles.**

Se rappeler cela, c'est accepter que nous ne pouvons pas être à pleine puissance toute la journée, comme la Nature ne peut pas être en floraison permanente. Il y a un temps pour pousser, un temps pour récolter, un temps pour se reposer.



DANS LES COULISSES DU CYCLE DE LA VIE



Une réflexion pour plus tard...

Si une journée ressemble à une année, alors une vie humaine pourrait ressembler à un très long cycle naturel... Mais cette idée-là ouvre un espace beaucoup plus vaste, presque philosophique. Elle méritera un article à elle seule.

Conclusion : Vivre en harmonie avec son propre rythme

Chaque jour, la Nature nous murmure le secret de l'équilibre : respecter ses saisons, même à l'intérieur d'une seule journée.

Il ne s'agit pas d'un retour en arrière, mais d'un retour à l'essentiel :

comprendre que nous avons tous un printemps, un été, un automne et un hiver... souvent dans la même journée.

Et qu'en suivant ce mouvement naturel, nous vivons mieux, plus sereinement, plus pleinement.

Parce qu'au fond, l'être humain n'est pas séparé de la Terre. Il en est le reflet miniature.

Une petite planète qui tourne, elle aussi, autour de sa propre lumière.



ROGUET



PAYSAGE



PISCINE & SPA



JARDIN SERVICE

Aménageons & entretenons votre havre de paix
ROGUET, l'expert de vos extérieurs

ROGUET PAYSAGE & ROGUET JARDIN SERVICE

849 Route de Loëx 74380 BONNE

☎ 04 50 39 21 55

ROGUET PISCINE ET SPA

157 route Vouards 74140 SAINT-CERGUES

☎ 04 50 43 50 05

www.roguet.fr

ECONOWATT

Aide - Installation - Dépannage - Entretien
Chauffagiste depuis plus de 25 ans

📞 04 50 95 85 48
🌐 <https://econowatt.info>
📧 contact@econowatt.info
📍 80, route de Taninges
74100 VETRAZ-MONTHOUX



Bernard Cocaud

Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

74 Vétraz-Mouthoux
Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13
cocaud.bernard@gmail.com
www.bernard-cocaud-peinture.fr



SCARAMUZZINO SARL

Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport

780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales
☎ 04 50 39 38 01 @ info@scaramuzzino.fr
www.scaramuzzino.fr



Entreprise Générale du Bâtiment
Certifié Meilleur Apprenti de France 1998

📍 19 Chemin des Azalées 📞 06 59 05 92 25
74100 Vétraz-Monthoux 📧 kilicaslanpeinture@yahoo.fr

Intermarché

SUPER



Les Mousquetaires

VETRAZ-MONTHOUX

17 RUE DES TEPPEES

**HORAIRES
D'OUVERTURE**
du lundi au samedi
8h30 - 19h30
NON-STOP
dimanche
8h30 - 12h30

STATION
24h/24



DRIVE

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Café & Couleurs

Résidence d'Artistes

EXPO

du **11** /07 **MAIRIE**
au **23** /09 2026 - 2 CHEMIN DES ÉRABLES -

Christine
DUROUS

Célyne
EL MALEH

Patrick
GAILLARD

Sonia
STRAPPAZZON

VERNISSAGE SAMEDI 11 JUILLET - 10h

ENTRÉE LIBRE

 **Vétraz
Monthoux**

Vetraz-monthoux.fr
   



PRÉPAREZ-VOUS À SORTIR...

AGENDA

AVRIL 2026

Vendredi 24 avril
Soirée théâtre
sur le thème de la greffe
et du don d'organe :
« Itinéraire d'un enfant greffé »
Petite Salle Communale du Chemin de l'Église

Samedi 25 avril
Matinée greffe
en partenariat avec
Les Croqueurs de Pommes &
Vaincre la Mucoviscidose
Parc de Haut-Monthoux

Samedi 25 avril
CROP
Scrapatouille 74
Maison des Associations

Mercredi 29 avril
Atelier du fils « spécial printemps »
Fils & Patch
Maison des Associations

MAI 2026

Mercredi 6 mai
Don du sang
Maison Communale Albert Roguet

Vendredi 8 mai - 11h
Cérémonie du souvenir
Place de la citoyenneté -
Monument aux morts

Samedi 9 & Dimanche 10 mai
25^{ème} édition de la Fête des Plantes
Centre-Bourg

Samedi 30 mai
Gratifieria - Marché 100% gratuit
Maison des Associations

JUIN 2026

Samedi 6 juin
Stage de danse
Les Ateliers Dansants de la Colline
Nouvelle salle communale route des écoles

Samedi 6 juin
Spectacle d'impro
3G d'Impro
Petite Salle Communale Chemin de l'Église

Samedi 6 juin
Journée caritative
de P&C Handicap
Centre-Bourg

Samedi 20 juin
Fête de la Musique
Centre-Bourg

Mercredi 24 juin
Don du sang
Maison Communale Albert Roguet

Samedi 27 juin
Représentation des Toqués
« Du sang dans le potage »
Imagine
Maison Communale Albert Roguet

Dimanche 28 juin
Représentation des jeunes
Imagine
Maison Communale Albert Roguet

JUILLET 2026

Samedi 4 juillet
Fête de l'Été & Ciné Plein Air
Centre-Bourg

Samedi 11 juillet
Vernissage 2^{ème} Café et Couleurs
Mairie

Lundi 13 juillet
Fête Nationale
Centre-Bourg

Vendredi 17 juillet
Don du sang
Maison Communale Albert Roguet

Dimanche 19 juillet
Concours de pétanque
UNC 74 Vétraz-Monthoux
Centre-Bourg

Samedi 25 juillet
Ciné Plein Air
Centre-Bourg

AOÛT 2026

Vendredi 21 août
Barbecue
Les Monte Tout
Pavillon des Tilleuls

Mardi 25 août
Repas beignets de pommes de terre
Le Club de la Colline
Maison Communale Albert Roguet

SEPTEMBRE 2026

Samedi 5 septembre - de 9h à 13h
Forum des Associations
Maison Communale Albert Roguet

Samedi 19 septembre
Journée du Patrimoine
Parc de Haut-Monthoux

Dimanche 27 septembre
La Virade de l'Espoir du Genevois
Centre-Bourg

ACCUEIL DE LOISIRS
du 06 au 24 juillet et du 17 au 21 août 2026

L'Accueil de Loisirs est ouvert durant les vacances d'été !

Les programmes seront prochainement consultables en ligne

Connectez-vous au **Portail Famille** !

Vétraz-Monthoux

SERVICE ENFANCE JEUNESSE EDUCATION - 2 chemin des Erables, Vétraz-Monthoux - tél. 04 50 04 62 83 - eje@vetrazmonthoux.fr

Un samedi pour la planète
Réparer, réutiliser, recycler

Gratifieria

Marché 100% gratuit

Atelier Repair Café

Animation tri

Ateliers éco-créatifs

Marche propre

Buvette-restauration



30 **SAMEDI**
MAI 2026
10h-17h

Maison des Associations

Infos dépôts



Téléchargez notre
application mobile
IntraMuros
pour rester informé

Vetraz-monthoux.fr

MAIRIE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
2 chemin des Érables - 74100 VÉTRAZ-MONTHOUX



04 50 37 32 09
accueil@vetrazmonthoux.fr